

UN RAPPORT PARTICIPATIF RÉALISÉ SOUS LA
COORDINATION DE **HÉLÈNE DELOMEZ**



CONTACT:

Saji Prelis

✉ sprelis@sfcg.org

Children and Youth Program Director
Search for Common Ground

1601 Connecticut Avenue, NW suite 2000,
Washington DC, 1035 USA

Beatrice Abouya

✉ babouya@sfcg.org

Directrice Pays, Guinée
Search for Common Ground

Kaparo Cite-Ratoma, IT2 No. 2334,
Conakry BP 3233, Guinée



LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS ET AUX JEUNES EN GUINÉE



RAPPORT DE RECHERCHE
FÉVRIER 2015



Ce projet est réalisé grâce
au soutien financier de
l'Union Européenne

Ce rapport de recherche a été élaboré de façon participative par une équipe de jeunes chercheurs guinéens, dont les noms sont listés ci-dessous. La recherche et la rédaction a été coordonnée par Hélène Delomez.

Abass Konneh	Didier Gomou	Kadiatou Cheick Bangoura
Abdoulaye Barry	Djaka Camara	M'bemba Moise Ifono
Abdoulaye Cissé	Djaka Makassa Kakoro	Mamadie Lansana Bangoura
Aboubacar Condé	Fanta Madjou Bah	Mamadou Kourouma
Aboubacar Foté Soumah	Faya Benjamin Kotembedouno	Mamy Blandine Blémou
Adama Konaté	Gabriel Haba	Mariama Kaba
Aicha Cissoko	Gassim Sylla	Mohamed Daouda Soumaoro
Aïssatou Djouldé Diallo	Germaine Tea	Oumou Camara
Aldoul Wahab Bangoura	Hadja Salimatou Oumar Barry	Sékou Sidibe
Alphonsine Koulémou	Hawa Touré	Siaka Ramata Kourouma
Amadou Baïlo Baldé	Idiatou Keita	Victor Ouendéno
Bilguissa Diallo	Joseph Bernard Traoré	Yéké Bolamou

DISCLAIMER :

Ce document a été produit grâce au soutien financier de l'Union Européenne. Le contenu de ce document est de l'unique responsabilité de Search for Common Ground, et en aucune circonstance il ne devrait être considéré comme le reflet des opinions ou avis de l'Union Européenne.

TABLE DES MATIÈRES

1.	RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
2.	CONTEXTE DU PROJET	9
	2.1 Présentation du projet	9
	2.2 La violence faite aux enfants en Guinée	9
	2.3 Présentation du rapport	12
3.	MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	13
	3.1 Objectifs et questions de recherche	13
	3.2 L'approche « Ecouter et Apprendre »	13
	3.3 Définitions	14
	a. Définition de la violence	14
	b. Définition des enfants et des jeunes	14
	3.4 Equipe de recherche	15
	3.5 Collecte des données et outils de recherche	15
	a. Les conversations	15
	b. Les entretiens avec les informateurs clés	16
	c. La revue documentaire	16
	3.6 Cibles de la recherche	16
	a. Les zones ciblées par la recherche	16
	b. Echantillonnage et personnes ciblées par la recherche	17
	3.7 Activités réalisées	18
	a. Formation régionale des leaders d'équipe	18
	b. Formation des chercheurs	18
	c. Récolte des données sur le terrain	18
	d. Analyse des données	19
	e. Présentation des résultats préliminaires et rédaction du rapport	20
	3.8 Difficultés et limites de la méthodologie	21
4.	PRÉSENTATION DES RÉSULTATS QUANTITATIFS DE LA RECHERCHE ET CATÉGORISATION DE LA VIOLENCE	22
	4.1 Les mots des enfants pour parler de la violence. Les termes écurrents	22
	4.2 Les violences faites aux enfants selon les régions	23
	4.3 Les violences faites aux enfants au niveau national	26
5.	PRÉSENTATION DES SIX CATÉGORIES DE VIOLENCE	28
	5.1 Violences intrafamiliales	28
	a. Qu'est-ce que la violence intrafamiliale ? Définition	28
	b. Nature des violences intrafamiliales	29
	c. Impacts de la violence intrafamiliale	31
	d. Les facteurs contribuant à la violence intrafamiliale	33
	e. Facteurs de protection et recommandations :	34
	5.2 La violence en milieu scolaire	35
	a. Qu'est-ce que la violence en milieu scolaire ? Définition	35
	b. L'exploitation des élèves en milieu scolaire	36

c. Impacts des violences en milieu scolaire.	38
d. Les facteurs de la violence en milieu scolaire	39
e. Facteurs de protection et recommandations	40
5.3 Exploitation des enfants et jeunes	41
a. Qu'est ce que l'exploitation des enfants et des jeunes ? Définition	41
b. Les différentes formes d'exploitation	42
c. Facteurs contribuant à l'exploitation des enfants et des jeunes	44
d. Impacts de l'exploitation des enfants et des jeunes	44
e. Facteurs de protection et recommandations	46
5.4 Les violences basées sur le genre	47
a. Définition des violences de genre	47
b. les différentes formes de violences basées sur le genre	48
c. Impacts des violences basées sur le genre	50
d. Facteurs qui contribuent aux violences basées sur le genre	51
e. Facteurs de protection, de prévention et recommandations	52
5.5 Les violences intercommunautaires et violences de rue	53
a. Qu'est ce que la violence de rue et la violence intercommunautaire ? Définition	53
b. Les formes de violences intercommunautaires et violences de rue	54
c. Les impacts des violences de rue et violences intercommunautaires	56
d. Les facteurs contribuant aux violences de rue	57
e. Facteurs de protection, de prévention et recommandations	59
5.6 La sous alimentation	60
a. Qu'est ce que la sous alimentation? Définition	60
b. Les différentes formes de sous-alimentation	60
c. Impacts de la sous alimentation	61
d. Facteurs de la sous alimentation	62
e. les facteurs de protection et recommandations	62
6. CONCLUSION	66
7. RECOMMANDATIONS	69

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF



PHOTO 1: L'équipe des jeunes chercheurs, analyse nationale, Conakry Août 2014

« Impliquer les enfants et les jeunes comme partenaires dans la prévention des violences faites aux enfants » est un projet régional mené par Search for Common Ground en partenariat avec le Parlement des Jeunes de l'Union du Fleuve Mano et soutenu financièrement par l'Union Européenne. L'objectif principal du projet est de contribuer à l'élimination de toutes formes de violences contre les enfants dans trois pays d'Afrique de l'Ouest : la Sierra Leone, le Libéria et la Guinée. Ce projet, mis en œuvre entre 2014 et 2015, vise à atteindre trois objectifs spécifiques :

1. Identifier les pires formes de violence contre les enfants et comprendre l'impact cumulatif des approches déjà mises en place
2. Utiliser les recommandations des enfants et des jeunes pour influencer la politique au niveau national afin de mieux les impliquer
3. Focaliser les résultats au niveau de la société pour renforcer la capacité communautaire à prévenir la violence à l'avenir.

Par ailleurs, il poursuit l'**objectif transversal** de renforcer la capacité des enfants et des jeunes à défendre leurs propres intérêts et à prévenir la violence contre leurs pairs.

La présente étude constitue la première étape de ce projet. Elle vise à identifier et analyser les pires formes de violence que vivent les enfants et les jeunes en République de Guinée. L'objectif de la recherche consiste également à comprendre le rôle que les enfants et les jeunes peuvent jouer dans la prévention de la violence.

La recherche est axée sur l'expérience et la compréhension qu'ont les enfants et les jeunes des violences dont ils sont victimes. Cette démarche impose alors de ne pas considérer *à priori* les pires formes de violences faites aux enfants et de laisser libre la parole des premiers concernés pour en parler. L'objectif est alors de comprendre la violence faite aux enfants et ses conséquences ainsi que les mécanismes de protection à travers la perception qu'en ont les enfants et les jeunes.

Plusieurs questions de recherche structurent la présente étude:

- » Quelles sont les différentes formes de violence dont sont victimes les enfants et les jeunes?

- » Quelles significations les enfants et les jeunes donnent-ils à la violence au niveau individuel, communautaire et social?
- » Quelles sont les conséquences de la violence au niveau individuel, familial, communautaire et social?
- » Quels sont les mécanismes de protection existants?
- » Quels rôles les enfants et les jeunes peuvent-ils jouer dans la prévention de la violence?
- » Quels mécanismes pourraient être mis en place pour soutenir le rôle des enfants et des jeunes dans la prévention de la violence?

La recherche s'appuie sur une méthodologie novatrice, ancrée dans la recherche-action participative. La recherche a été entièrement menée par des jeunes âgés de 18 à 25 ans, et soutenue techniquement par des adultes. Il s'agit pour les chercheurs de s'engager comme véritables acteurs de la recherche, qui par les résultats de leur étude cherchent à comprendre les causes d'un problème social et à influencer positivement le changement social en diffusant leurs résultats auprès des responsables politiques et autres acteurs sociaux.

La méthode « écouter et apprendre » est basée sur la conversation comme outil de récolte des données. La conversation vise à établir une relation de confiance dans laquelle les chercheurs et les enquêtés se comprennent mutuellement, échangent leurs points de vue, et s'engagent dans une relation qui permet l'expression des émotions et des sentiments. L'échange est basé sur l'identification du chercheur à l'enquêté et vice-versa, la conversation permet de s'engager dans un dialogue basé sur la confiance et donc de collecter des informations inédites. Dans cette perspective, les chercheurs sont dans une approche d'écoute active et de compréhension mais ils sont aussi la voix, à travers ce rapport de ceux qui ne sont pas toujours entendus.

La recherche est donc basée sur une méthodologie qualitative dont la conversation constitue le principal outil de récolte des données. Ce choix méthodologique se justifie par le caractère très sensible de l'objet de notre recherche ainsi que par l'approche choisie à savoir comprendre et analyser la perception et l'expérience que les enfants ont de la violence.

La recherche a été menée dans les quatre régions naturelles de la Guinée, Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière. 678 conversations ont été menées dans tout le pays avec des enfants et des jeunes, filles et garçons, âgés de 10 à 35 ans.

Six grandes catégories de violence ont été identifiées au niveau national.

- La violence intrafamiliale
- L'exploitation des enfants et des jeunes
- La violence en milieu scolaire
- La violence basée sur le genre
- La violence intercommunautaire et la violence de rue
- La sous alimentation

Ces six grandes catégories de violence ont été identifiées au cours des 678 conversations permettant de mettre en exergue, ce que les enfants et les jeunes considèrent comme les pires formes de violences faites

aux enfants et aux jeunes en Guinée. Outre l'identification des pires formes de violences, les conversations menées avec les enfants et les jeunes ont permis d'explorer, à partir de la perspective des enfants rencontrés, les causes et conséquences de ces violences, les mécanismes de protection existants et le rôle que les enfants et les jeunes pourraient jouer dans la prévention des violences à travers la formulation de recommandations à l'échelle communautaire et nationale.

La violence a de nombreux impacts sur la vie et l'avenir des enfants en Guinée. Elle fait encourir des dangers quant à la santé physique et psychologique des victimes, elle est également un facteur important de la déscolarisation des enfants. De plus, les violences vulnérabilisent les enfants et les jeunes ; la violence tend à isoler les victimes des activités sociales et communautaires, elle est parfois synonyme de stigmatisation et surtout elle met à mal l'avenir des enfants, en les privant des éléments nécessaires à leur bon développement. La pauvreté et le manque d'éducation jouent un rôle transversal dans l'explication de l'ensemble des six catégories de violences identifiées au cours de cette étude.

Cette recherche contribue ainsi à une meilleure compréhension des violences faites aux enfants en Guinée. En se basant sur la parole des enfants et des jeunes, cette recherche vise à alimenter et compléter les données existantes. Elle vise également à offrir une nouvelle compréhension des violences, de ses causes et conséquences grâce à l'écoute active et la compréhension des perspectives des enfants.

Elle démontre également la capacité des enfants et des jeunes à identifier les causes des violences dans leurs communautés mais surtout leur capacité à proposer des solutions pour prévenir la violence.

Enfin, dans tous les villages visités au cours de cette recherche, les enfants et les jeunes ont exprimé le souhait d'être plus impliqués dans les mesures de prévention de la violence ainsi que leur volonté de mettre en place de réels mécanismes de participation des enfants et des jeunes en Guinée.

Neuf grandes recommandations émergent de cette étude. Elles sont issues des recommandations faites par les enfants et les jeunes lors de la récolte des données ainsi que de l'analyse que les 36 jeunes chercheurs ont pu produire grâce aux 678 conversations, aux entretiens menés et à l'analyse de la documentation existante en Guinée.

1. Le renforcement des structures enfants et jeunes, tels que le Parlement des Enfants de Guinée, les centres communaux de la jeunesse, les CECOJE (Centre d'écoute, de Conseil et d'Orientation pour les Jeunes) notamment par le financement d'activités pour les jeunes et les enfants, par l'accès à des formations pour un meilleur leadership et des formation à la résolution pacifique des problèmes.
2. La sensibilisation de masse sur les méfaits de la discipline violente, au sein des familles et des écoles. L'apprentissage de formes alternatives à la discipline violente pour un meilleur dialogue au sein de la famille et une meilleure compréhension des besoins et des intérêts de l'enfant. Ces sensibilisations doivent cibler les mécanismes institutionnels (SYPEG) de protection de l'enfance (CLEF, CLP, etc), qui à leur tour pourront sensibiliser dans les communautés et les écoles. Les autorités locales doivent être formées et équipées pour protéger les enfants de la violence. En collaboration avec les CLEF, ils sont garants de la protection des droits des enfants dans leur communauté. Les parents doivent donc être sensibilisés aux effets néfastes de la violence.
3. Une meilleure prise en considération de la vulnérabilité particulière des enfants qui ne vivent

- pas avec leurs parents (enfants confiés, enfants des rues, enfants orphelins). Des sensibilisations doivent être menées en amont pour souligner les risques encourus par le placement des. Les CLEF peuvent jouer un rôle pivot en élaborant un suivi des enfants qui quittent leurs parents pour des raisons éducatives. Les CLEF et les autres institutions de protection de l'enfance doivent collaborer et partager les informations entre le lieu de départ et de destination des enfants afin de s'assurer que l'enfant ne sera victime ni de trafic ni d'exploitation. Les parents dont les enfants sont exploités dans le cadre du placement doivent être prévenus, un soutien au rapatriement de l'enfant doit alors être organisé par les institutions de protection de l'enfance.
4. Le ministère de l'éducation doit créer des opportunités pour les enfants déscolarisés ou non scolarisés afin de les intégrer dans le système éducatif ou dans des formations professionnelles. Un soutien doit être apporté aux familles les plus pauvres afin que celles-ci scolarisent leurs enfants et qu'aucun enfant ne soit obligé de travailler pour soutenir sa famille.
 5. La sensibilisation des communautés sur les violences basées sur le genre, particulièrement sur les violences sexuelles, les mutilations génitales féminines et les mariages précoces. Le respect des lois doit être renforcé notamment par la sanction des auteurs de violence.
 6. L'autonomisation des femmes et des filles doit être renforcé au sein des communautés afin de leur permettre d'être mieux équipées pour lutter contre les violences basées sur le genre, par le soutien à la scolarisation et à l'accès aux formations professionnelles. Les garçons et les hommes doivent être également ciblés et associés aux sensibilisations sur les violences basées sur le genre.
 7. La sensibilisation des communautés au respect du code de l'enfant, la traduction de celui-ci dans les langues locales, et l'utilisation des médias communautaires pour sensibiliser les communautés sur les droits de l'enfant.
 8. Impliquer les enfants et les jeunes dans l'ensemble des sensibilisations communautaires, à travers notamment leur participation active à la conception des messages de sensibilisation et à la mise en place des sensibilisations communautaires (radio, théâtre, etc...)
 9. La participation pleine et active des jeunes dans les mécanismes de prise de décision à tous les niveaux, local, départemental et national. La participation des jeunes au développement communautaire, et aux prises de décisions

2. CONTEXTE DU PROJET

2.1 Présentation du projet

« *Impliquer les enfants et les jeunes comme partenaires dans la prévention des violences faites aux enfants* » est un projet régional mené par Search for Common Ground en partenariat avec le Parlement des Jeunes de l'Union du Fleuve Mano et soutenu financièrement par l'Union Européenne. L'objectif principal est de contribuer à l'élimination de toutes formes de violences contre les enfants dans trois pays d'Afrique de l'Ouest : la Sierra Leone, le Libéria et la Guinée. Ce projet, mis en œuvre entre 2014 et 2015, vise à atteindre trois objectifs spécifiques :

1. Identifier les pires formes de violence contre les enfants et comprendre l'impact cumulatif des approches déjà mises en place
2. Utiliser les recommandations des enfants et des jeunes pour influencer la politique au niveau national afin de mieux les impliquer
3. Focaliser les résultats au niveau de la société pour renforcer la capacité communautaire à prévenir violence à l'avenir.

Par ailleurs, il poursuit l'**Objectif transversal** de renforcer la capacité des enfants et des jeunes à défendre leurs propres intérêts et à prévenir la violence contre leurs pairs.

Dans le cadre du premier objectif de ce projet, il s'agit tout d'abord d'identifier les pires formes de violences dont sont victimes les enfants et les jeunes et de comprendre l'impact des interventions visant à protéger et prévenir ces violences. C'est précisément l'objectif de la présente étude menée entièrement par une équipe de 36 jeunes chercheurs, formés à la recherche, pour ce projet mené par Search for Common Ground Guinée et son partenaire, le Parlement des jeunes de l'Union du fleuve Mano. L'étude tente de répondre à six grandes questions de recherche :

- » Quelles sont les différentes formes de violence dont sont victimes les enfants et les jeunes?
- » Quelles significations les enfants et les jeunes donnent-ils à la violence au niveau individuel, communautaire et social?
- » Quelles sont les conséquences de la violence au niveau individuel, familial, communautaire et social?
- » Quels sont les mécanismes de protection existants?
- » Quels rôles les enfants et les jeunes peuvent-ils jouer dans la prévention de la violence?
- » Quels mécanismes pourraient être mis en place pour soutenir le rôle des enfants et des jeunes dans la prévention de la violence?

2.2 La violence faite aux enfants en Guinée

La République de Guinée est signataire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) depuis le 13 Juillet 1990. En ratifiant la Convention relative aux droits de l'enfant, les États s'engagent

à prendre toutes les mesures appropriées pour protéger l'enfant contre toutes les formes de violence. Dans toutes les décisions administratives, législatives ou juridiques qui concernent les enfants, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

Au sens de la Convention, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de 18 ans. Les États parties s'engagent à garantir les droits énoncés dans la Convention à tout enfant, sans discrimination ou distinction d'aucune sorte et à prendre toutes les mesures législatives, administratives et autres qui sont nécessaires pour mettre en œuvre ces droits. Ainsi les États signataires de la Convention doivent harmoniser leur législation afin de garantir les droits des enfants comme spécifiés par la Convention.

En Guinée, le principal instrument législatif de protection de l'enfance est le Code de l'Enfant adopté en 2008¹. D'après l'UNICEF « le Code de l'Enfant se présente comme une compilation de toutes les dispositions contenues dans les Conventions internationales que la Guinée a ratifiées et dans des textes nationaux que le pays a élaboré² »

Malgré l'adoption d'un cadre juridique de protection des droits de l'enfant, la violence faite aux enfants continue d'être un problème majeur en Guinée. L'Organisation Non Gouvernementale (ONG) guinéenne AGUIAS a mis en place en 2006, une ligne d'écoute à destination des enfants victimes de violence sur l'ensemble du territoire guinéen. Sur 47000 appels reçus en 2013, près de 39% des appels concernaient la violence et la maltraitance, près de 10% des appels concernaient les besoins de base et les enfants des rues, environ 8% des appels concernaient la santé psychologique et psychosociale. Par ailleurs, 18% des appels concernaient des demandes d'informations juridiques ou d'accompagnement notamment concernant la maturité et la santé sexuelle des jeunes filles³. Si peu de données existent pour chiffrer l'ampleur du phénomène, les acteurs de la protection de l'enfance dénoncent de multiples formes de violences à l'encontre des enfants notamment les violences en milieu scolaire⁴, les violences basées sur le genre⁵, l'exploitation des enfants⁶ ou encore les violences intrafamiliales.

L'Etat constitue selon le code de l'enfant, le principal responsable de la protection de l'enfance, de la répression et de la sanction de quiconque contreviendrait aux dispositions émises par le code. Plusieurs départements ministériels interviennent dans le cadre de la protection et de la promotion des droits de l'enfant. Le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance (MASFPE) est le principal ministère chargé de la protection de l'enfance. Un système de protection de l'enfance a été mis en place en Guinée à travers le SYPEG (Système de Protection des Enfants de Guinée). Le SYPEG est sous la tutelle du MASFPE et se décline à tous les échelons administratifs travers différentes institutions :

Au niveau communautaire (district ou quartier) : ce sont les CLEF (Conseil Local Enfant Famille). Les CLEF sont constitués de membres de la communauté qui sont en charge de régler les problèmes liés à la protection de l'enfance au niveau communautaire.

1 Code de l'enfant Guinéen, (LOI L/2008/011/AN DU 19 AOUT 2008), texte disponible : http://www.hcch.net/upload/ce_gn.pdf

2 UNICEF, « *La Guinée à présent doté d'un code de l'enfant* », Conakry, 11 mai 2008, http://www.unicef.org/wcaro/2009_2308.html

3 AGUIAS, Rapport non publié, Données de la ligne 116 pour l'année 2013

4 UNICEF, *Too often in silence*, A report on school based violence in west and central Africa, 2010

5 Ministère des Affaires sociales, de la promotion féminine et de l'Enfance, *Rapport national sur l'élimination et la prévention des violences à l'égard des femmes/filles*, Février 2013. Rapport disponible : <http://www.gn.undp.org/content/dam/guinea/docs/whatwedo/women-empowerment/rapport-national-vbg-2013.pdf>

6 Human Rights Watch, *Au bas de l'échelle. Exploitation et maltraitance des filles travaillant comme domestique en Guinée*, vol.19 n°8(a), juin 2007

- Au niveau communal : Comité Local de Protection (CLP)
- Au niveau préfectoral : Coordination préfectorale de la Protection de l'Enfant (CPPE)
- Au niveau régional : Comité Régional de la Protection de l'Enfant (CRPE)
- Au niveau national : Comité Guinéen pur le suivi des droits de l'Enfant (CG /SDE)

Ces institutions permettent la décentralisation de la protection de l'enfance en assurant une prise en charge à tous les échelons administratifs. Au niveau local (quartier et commune) les mesures de protection concernent bien souvent la sensibilisation et la médiation. Lorsque les cas de violence nécessitent des mesures d'éloignement voire des mesures judiciaires, les cas sont alors référés au niveau préfectoral. Les mesures judiciaires sont assurées par l'Office de Protection du Genre, de l'Enfance et des Mœurs (OPROGEM).

L'Office de Protection du Genre, de l'Enfance et des Mœurs (OPROGEM), créé par l'arrêté n°3476 du 1er décembre 2009 dépend du Ministre de la Sécurité et de la Protection civile. L'OPROGEM est une unité de police spécialisée qui emploie 56 agents de police chargés d'enquêter et de compiler des statistiques pour les crimes commis contre les enfants et les femmes. Leur mission concerne essentiellement la répression de la violence notamment les violences domestiques, le trafic, le viol, l'enlèvement, les mutilations génitales féminines et le mariage forcé.

Par ailleurs, la Convention des Droits de l'Enfant stipule dans son article 12, le droit à la participation des enfants qui vise :

- à garantir à tous les enfants capables de discernement le droit d'exprimer librement leur opinion sur toute question qui les concerne ;
- à prendre dûment en considération les opinions des enfants, en fonction de leur âge et de leur degré de maturité ;
- à donner aux enfants la possibilité d'être entendus dans les procédures judiciaires ou administratives, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une autre personne.

Au sens de la CIDE, des mécanismes institutionnels doivent être mis en place afin de garantir la participation des enfants à leur propre protection et à la définition de leur intérêt supérieur.

Donc, malgré le vote du code de l'enfant et l'obligation d'harmonisation des lois avec la Convention des droits de l'enfant, la protection de l'enfance reste largement sous-financée et avec un taux d'exécution du budget très en deçà des prévisions budgétaires⁷. Selon la coalition des ONG de protection et de promotion des droits de l'enfant en Guinée, outre le faible financement des questions relatives à la protection de l'enfance, il existe un problème de leadership et de définition des responsabilités de différents ministères sur certaines thématiques comme la lutte contre les pires formes de travail des enfants ainsi qu'un « manque de vision et d'approche intégrée dans les interventions des différents départements ministériels⁸ ».

Ainsi, si les violences à l'encontre des enfants restent particulièrement élevées et multiples en Guinée et

7 Coalition des ONG de protection et de promotion des droits de l'enfant Luttant contre la traite – colte/cde, Rapport alternatif/ complémentaire des ONG sur la convention relative aux droits de l'enfant (cde) en guinée élaboré par la colte/cde au comité des nations unies pour les droits de l'enfant, 2009. Rapport disponible : http://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CRC/Shared%20Documents/GIN/INT_CRC_NGO_GIN_13911_F.pdf

8 Ibidem

ce, malgré la mise en place de certains mécanismes de participation des enfants comme le Parlement des enfants de Guinée, il apparaît que les enfants sont rarement consultés ni dans le cadre des mécanismes communautaires de protection des enfants (CLEF, CLP, etc...) ni dans les institutions scolaires. Ce manque de participation des enfants à la prévention des violences concoure à rendre peu efficaces les mécanismes mis en place par l'Etat car échoue à répondre aux besoins des enfants et à mettre en place des mécanismes efficaces de prévention de la violence faite aux enfants.

2.3 Présentation du rapport

La première partie du rapport présente les résultats quantitatifs de la recherche. Il s'agit ici de montrer les différentes données récoltées en fonction des régions, du sexe et de l'âge des répondants. Les données correspondent aux différentes formes de violences recensées dans chaque région grâce aux conversations. Lors de l'analyse nationale un processus de classification a permis d'accueillir au sein de six grandes catégories de violences les différentes données régionales.

La deuxième partie du rapport présente donc les six grandes catégories de violence à savoir : la violence intrafamiliale ; la violence en milieu scolaire ; la violence basée sur le genre ; la violence intercommunautaire et les violences de rue ; la sous alimentation ; l'exploitation des enfants et des jeunes. Pour chaque catégorie, une définition sera apportée ainsi que les formes sous lesquelles ces grandes catégories de violence se déclinent. Une analyse des facteurs de ces violences sera proposée ainsi que les facteurs de protection et les recommandations faites au cours de la recherche par les enfants et les jeunes victimes de ces violences.

La troisième partie du rapport propose une série de recommandations basées sur les résultats de la recherche ainsi que sur les recommandations émanant du terrain.

3. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

3.1 Objectifs et questions de recherche

La recherche vise à identifier et analyser les pires formes de violence que vivent les enfants et les jeunes en République de Guinée. L'objectif de la recherche consiste également à comprendre le rôle que les enfants et les jeunes peuvent jouer dans la prévention de la violence.

La recherche est axée sur l'expérience et la compréhension qu'ont les enfants et les jeunes des violences dont ils peuvent être victimes. Cette démarche impose alors de ne pas considérer *à priori* les pires formes de violences faites aux enfants et de laisser libre la parole des premiers concernés pour en parler. En abordant, la violence de manière peu conventionnelle, l'objectif est de comprendre la violence faite aux enfants et ses conséquences ainsi que les mécanismes de protection à travers la perception qu'en ont les enfants et les jeunes.

Plusieurs questions de recherche structurent donc la présente étude:

- Quelles sont les différentes formes de violence dont sont victimes les enfants et les jeunes?
- Quelles significations les enfants et les jeunes donnent-ils à la violence au niveau individuel, communautaire et social?
- Quelles sont les conséquences de la violence au niveau individuel, familial, communautaire et social?
- Quels sont les mécanismes de protection existants?
- Quels rôles les enfants et les jeunes peuvent-ils jouer dans la prévention de la violence?
- Quels mécanismes pourraient être mis en place pour soutenir le rôle des enfants et des jeunes dans la prévention de la violence?

3.2 L'approche « Ecouter et Apprendre »

La recherche est basée sur une méthodologie novatrice, appelée « écouter et apprendre ». Dans la méthode « écouter et apprendre », la recherche est entièrement menée par les jeunes, soutenue techniquement par des adultes et basée sur des conversations afin de comprendre en profondeur les perspectives et les expériences des personnes interrogées. La méthodologie s'inscrit dans une perspective de recherche-action participative. Il s'agit pour les chercheurs de s'engager comme véritables acteurs de la recherche, qui par les résultats de leur étude cherchent à comprendre les causes d'un problème social et à influencer positivement le changement social en diffusant leurs résultats auprès des responsables politiques et autres acteurs sociaux.

La méthode « écouter et apprendre » est novatrice dans la mesure où celle-ci est basée sur la conversation. Cette dernière, bien loin d'établir un rapport inégal chercheur/enquêté, vise au contraire à établir une relation de confiance dans laquelle les chercheurs et les enquêtés se comprennent mutuellement, échangent leurs points de vue, et s'engagent dans une relation qui permet l'expression des émotions et des sentiments. En permettant à la vulnérabilité d'être mutuelle, l'échange est basé sur l'identification du chercheur à l'enquêté et vice-versa, la conversation permet de s'engager dans un dialogue basé sur la confiance et donc de collecter

des informations inédites. Dans cette perspective, les chercheurs sont dans une approche d'écoute active et de compréhension mais ils sont aussi la voix de ceux qui ne sont pas toujours entendus.

La recherche est donc basée sur une méthodologie qualitative dont la conversation constitue le principal outil de récolte des données. La conversation est un échange libre basé sur la compréhension et l'identification mutuelle, elle se distingue ainsi des enquêtes par questionnaires et des entretiens semi directifs dans la mesure où les conversations cherchent à établir une relation de confiance entre les chercheurs et les enquêtés. Ce choix méthodologique se justifie par le caractère très sensible de l'objet de notre recherche ainsi que par l'approche choisie à savoir comprendre et analyser la perception et l'expérience que les enfants ont de la violence.

Cette démarche implique également de laisser l'enfant aborder lui-même les sujets dont il a envie de parler. Ainsi certains enfants peuvent être victimes de certaines formes de violence qu'ils n'auront pas nécessairement dévoilées lors des conversations, soit parce qu'ils ne considèrent pas nécessairement celle-ci comme une violence, c'est le cas de certaines violences normalisées dans certaines communautés comme le travail des enfants ou la violence physique à l'école, soit parce que cette violence constitue un tabou pour certaines communautés comme c'est le cas des mutilations génitales féminines.

Cette approche nous permet de comprendre la perspective des enfants face à la violence et de ne pas dicter, par l'introduction d'un questionnaire, les réponses à apporter à notre enquête. Elle permet également de recueillir les recommandations que les enfants et les jeunes ont à apporter pour améliorer la prévention de la violence dans leurs communautés. Notre démarche vise donc à retranscrire la parole des enfants et des jeunes et à comprendre leurs perceptions de la violence à travers les récits de leurs expériences de la violence dans leurs communautés.

3.3 Définitions

A. DÉFINITION DE LA VIOLENCE

La recherche vise à comprendre et analyser les différentes formes de violences que vivent les enfants et les jeunes en République de Guinée. C'est ainsi que pour cette recherche, notre conception de la violence est entièrement axée sur la définition qu'en donnent les enfants. Ainsi nous considérons dans cette étude la violence comme tout ce que les enfants et les jeunes vivent comme une violence. Interrogé sur ce qu'il définit comme étant de la violence, ce jeune garçon de 16 ans en Guinée Forestière nous a répondu :

« La violence n'a de sens que pour celui qui la considère comme telle. »

D'autres ont répondu, en nommant les diverses formes de violences dont ils sont victimes. Cette étude utilise leurs mots et leurs définitions :

« Pour moi la violence c'est torturer quelqu'un en lui imposant des choses malgré le fait qu'il ait des droits, c'est aussi l'injure, la bastonnade, la non scolarisation et les travaux forcés. »

B. DÉFINITION DES ENFANTS ET DES JEUNES

Notre étude s'intéresse à la violence faite aux enfants et aux jeunes en Guinée. Pour définir les enfants et les jeunes, nous avons utilisé la définition de l'enfant donnée par la convention des droits de l'enfant selon

laquelle : “un enfant s’entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable”⁹. Concernant la définition des jeunes, nous avons repris la définition de la Charte Africaine de la jeunesse selon laquelle le terme « jeune » se réfère à toute personne âgée de 15 à 35 ans¹⁰. Ainsi, dans le cadre de cette recherche sont considérés comme enfants, toutes personnes âgées de moins de 18 ans et comme jeunes, toutes personnes âgées de 18 à 35 ans.

3.4 Equipe de recherche

La recherche a été entièrement menée par des jeunes et soutenue techniquement par des adultes notamment par les membres de Search for Common Ground et de son partenaire le Parlement des Jeunes de l’Union du Fleuve Mano. Ainsi l’équipe de recherche est constituée de 36 jeunes, âgés de 18 à 25 ans¹¹.

Les jeunes chercheurs ont été sélectionnés selon plusieurs critères : l’âge (de 18 à 35 ans) ; le niveau d’engagement au sein de leur communauté ; leurs qualités de leadership, leur niveau de connaissances des réalités et langues locales guinéennes ; leurs connaissances des outils informatiques et des outils de recherche.

Parmi les 36 chercheurs, 4 chercheurs ont été désignés comme responsables d’équipe. Ils ont été chargés de la gestion d’une sous équipe de terrain, de l’animation des réunions d’équipe et de la transmission des informations auprès des responsables de projet de Search for Common Ground Guinée et de son partenaire, le Parlement des jeunes de l’Union du Fleuve Mano. L’ensemble de la recherche a été coordonnée par une chercheuse en sciences politiques et sociales afin d’assurer la formation des chercheurs, la bonne utilisation des outils de recherche et la conformité de la recherche aux exigences scientifiques et éthiques.

3.5 Collecte des données et outils de recherche

A. LES CONVERSATIONS

La conversation constitue l’outil principal de récolte des données. La conversation est basée sur le principe d’un échange basé sur la confiance et la compréhension mutuelle. Bien que le chercheur ait en tête l’ensemble des questions de recherche, la conversation n’est pas menée comme un entretien dans la mesure où une certaine confiance doit s’établir afin de permettre aux enfants de se sentir en sécurité pour discuter de questions difficiles et sensibles. La conversation est donc conduite une conversation de tous les jours dans laquelle le répondant et le chercheur sont engagés avec sincérité et respect.

Les conversations ont été conduites par des sous équipes de trois chercheurs durant lesquelles, deux d’entre eux discutaient avec l’enfant et le troisième prenait note de la conversation. Afin de permettre une systématisation de la récolte des données, une fiche de conversation¹² était renseignée par les trois chercheurs à la suite de la conversation, permettant ainsi de croiser les données récoltées et de vérifier certaines incompréhensions liées à la traduction de certains termes dans les différentes langues locales.

9 Convention Internationale relative aux Droits de l’Enfant, texte intégral disponible: <http://www.humanium.org/fr/convention/texte-integral-convention-internationale-relative-droits-enfant-1989/>

10 Charte Africaine de la Jeunesse, La Charte Africaine de la Jeunesse définit l’âge des jeunes de 15 ans à 35 ans. <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/FIELD/Dakar/pdf/AfricanYouthCharter.PDF>

11 La liste des chercheurs figure en annexe de ce document

12 La fiche de conversation figure en annexe de ce document

B. LES ENTRETIENS AVEC LES INFORMATEURS CLÉS

24 entretiens semi directifs ont été menés par les chercheurs avec des informateurs clés dans le milieu de la protection de l'enfance. A ce titre des membres d'ONG nationales et internationales, des représentants de l'Etat au niveau national et local, des membres de la société civile agissant dans différents secteurs de la protection de l'enfance ont été interrogés afin d'obtenir des informations sur la violence faite aux enfants, et sur les interventions et lois existantes en Guinée.

C. LA REVUE DOCUMENTAIRE

Une revue documentaire a été conduite par un consultant extérieur afin de faire un état des lieux des savoirs et de la documentation existante sur la violence faite aux enfants et les mesures de protection de l'enfance. Cette revue documentaire a permis aux chercheurs d'approfondir leurs connaissances avant d'effectuer le travail de terrain et a également permis de croiser leurs données lors de l'analyse.

3.6 Cibles de la recherche

A. LES ZONES CIBLÉES PAR LA RECHERCHE

La recherche vise à retranscrire les différentes réalités sociales et culturelles de la Guinée. La Guinée est composée de quatre régions dites naturelles, la Haute Guinée, la Moyenne Guinée, la Basse Guinée et la Guinée Forestière.



CARTE 1 : carte des régions naturelles de Guinée (source Diakite Boubacar)

Trois religions majeures sont présentes en Guinée : le christianisme (10.9%), l’islam (84.4%) et l’animisme (2.7%)¹³. Les cinq principaux groupes ethniques sont les Malinkes, les Sousous, les Peuls, les Kissiens et les Guerzés. En ciblant les quatre régions naturelles de la Guinée, la diversité culturelle, religieuse et ethnique de la Guinée est ainsi reflétée dans les résultats de la recherche.

N°	Nom de région	Préfecture	Sous-préfecture	District	
1	Basse Guinée	Coyah centre	Manéyah		
		Kindia Centre	Kolenté		
			Madina oula		
2	Moyenne Guinée	Forécariah Centre	-		
		Pita Centre	Maci		
			Labé Centre	Pöpödara	-
			Dionfo	-	
Dalaba Centre	Diaguissa	-			
3	Haute Guinée	Kankan Centre	Batè Nafadji		
			Balandou		
		Siguiri Centre	Bouré		
				Sèkè	
		Kouroussa Centre	Kinéro	-	
Baro	-				
4	Guinée Forestière	N’Zérékoré Centre	Palé	-	
			Yalèzou	-	
		Lola Centre	Lainè	-	
			KöKöta	-	
		Yomou Centre	Diécké	-	

TABEAU 1: cartographie de la recherche

B. ECHANTILLONNAGE ET PERSONNES CIBLÉES PAR LA RECHERCHE

678 conversations ont été menées lors de la collecte des données sur le terrain selon un échantillonnage à « choix raisonné ». En effet, notre étude vise à représenter la diversité ethnique, culturelle et sociale de la Guinée avec une égale représentation de genre. Une attention particulière a été mise sur les individus provenant de groupes sociaux défavorisés tels que les enfants des rues, les enfants souffrant de handicaps. Par ailleurs, un effort important a été produit afin d’atteindre les zones rurales peu accessibles.

Les enfants et jeunes âgés de 10 à 35 ans constituent la cible des conversations effectuées, néanmoins une attention particulière a été mise sur les enfants et les jeunes de 10 à 25 ans.

13 Pew research, Religion and public life project, <http://www.pewforum.org/2012/12/18/table-religious-composition-by-country-in-percentages/>

Région	Enfants (10-17)			Jeunes (18-35)			Total
	Garçon	Fille	Total	Homme	Femme	Total	
Basse Guinée	39	56	95	51	22	73	168
Haute Guinée	47	45	92	58	22	80	172
Guinée Forestière	27	22	49	89	30	119	168
Moyenne Guinée	56	32	88	69	13	82	170
<i>Total</i>	169	155	324	267	87	354	678

TABLEAU 2: nombre de conversation par sexe, âge et région

Pour les entretiens avec les informateurs clés, la méthode d'échantillonnage « boule de neige » a été utilisée afin de cibler au mieux les informateurs en fonction des données recherchées. 24 entretiens ont été menés avec des représentants d'ONG, de la police et de différents ministères et institutions de protection de l'enfance¹⁴.

3.7 Activités réalisées

A. FORMATION RÉGIONALE DES LEADERS D'ÉQUIPE

Une formation de l'ensemble des leaders d'équipe et des responsables de projet des trois pays s'est tenue à Freetown en Sierra Leone, en juin 2014. Cette formation a permis d'initier les participants à l'approche « écouter et apprendre », aux méthodes de récolte et d'analyse des données et plus généralement à la coordination d'une recherche.

B. FORMATION DES CHERCHEURS

L'ensemble de l'équipe de recherche a été formée pendant 6 jours à Mamou en Guinée en juillet 2014. Les membres de l'équipe ont été formés aux techniques de récoltes et d'analyse des données. Une journée de test sur le terrain a été mise en place afin de permettre aux chercheurs de s'appropriier les outils et discuter les premières données récoltées.

C. RÉCOLTE DES DONNÉES SUR LE TERRAIN

La récolte des données a été organisée pendant 14 jours du 07 au 21 juillet 2014 au cours desquels les équipes ont été déployées dans 12 des 33 préfectures de la Guinée, couvrant les quatre régions naturelles de la Guinée : Haute Guinée, Moyenne Guinée, Basse Guinée et Guinée Forestière. Des équipes de neuf personnes ont été réparties dans les quatre régions de la Guinée. Ainsi, 678 conversations ont été menées avec des enfants et des jeunes de 10 à 35 ans.

14 Voir la liste des entretiens avec les informateurs clés en annexe de ce document

D. ANALYSE DES DONNÉES

La méthodologie de la recherche est basée sur l'utilisation de méthodes qualitatives et d'une approche inductive des données de terrain. L'analyse des données s'inscrit dans une perspective de recherche-action participative, laquelle accorde une place prédominante à la parole des enfants et des jeunes rencontrés au cours de cette étude. Ainsi, l'analyse des données a été encadrée par quatre grandes catégories d'interprétation:

- Classification : Identifier les formes et la nature de la violence à partir des histoires entendues
- Diagnostic : Identification des raisons et causes de ces violences ; identification des mécanismes de protection pour chacune des violences identifiées
- Interprétation: Définition des concepts, mise en lien des différentes catégories de violences identifiées, interprétation des données par région, par sexe et par âge.
- Recommandation: mise en relation des recommandations des enfants et des jeunes avec l'analyse des données produite par les chercheurs.

Dans le cadre de la présente recherche, le processus de catégorisation ou de classification consiste à la démarche empruntée pour classer les différents thèmes ou problématiques soulevés selon soit leurs appartenances à la même grande famille (catégorie) de violence, soit selon leur lieu d'occurrence ou encore la nature des victimes ou acteurs impliqués.

Le processus de catégorisation repose essentiellement sur la formation de grandes catégories de thèmes pouvant englober l'ensemble des thèmes collectés sur le terrain¹⁵. Le dit processus s'effectue comme suit :

Après les conversations effectuées auprès des enfants et des jeunes, chaque groupe ou sous-groupe de recherche procédait à l'analyse quotidienne des données récoltées qui a permis l'identification des différents thèmes. Lors de l'analyse nationale, il a été constaté que certaines problématiques soulignées par les enquêtés avaient parfois des convergences ; soit parce qu'elles ont le même sens mais sont exprimées différemment ; ou soit parce qu'ils ont une ressemblance liée aux lieux d'occurrence, aux acteurs impliqués ou au genre. Ces convergences nous ont permis de classer nos données en six grandes catégories :

La violence intrafamiliale (1) qui constitue la forme de violence la plus souvent citée par les enfants ; L'exploitation des enfants (2) ; la violence en milieu scolaire (3) ; la violence basée sur le genre (4) ; La violence inter communautaire et la violence de rue (5) ; la sous alimentation (6)

L'analyse des données s'est effectuée en trois étapes : l'analyse quotidienne ; les analyses régionales et l'analyse nationale. Tous les soirs après avoir mené leurs conversations, les membres des sous équipes de recherche de chaque région se retrouvaient pour analyser et discuter les données récoltées. Cela a permis aux équipes de comparer leurs données, de rediscuter l'approche méthodologique afin de l'améliorer jour après jour, d'entreposer et de classer les données. Un premier processus de classification s'est opéré lors des analyses quotidiennes. Dans chaque conversation, les thèmes abordés étaient classés en grande catégorie et les termes utilisés par les enfants recensés afin de pouvoir être quantifiés.

Les analyses régionales ont eu lieu dans les quatre régions naturelles de la Guinée. Quatre analyses régionales ont été organisées dans chacune des régions naturelles de la Guinée. Pendant deux jours, les équipes régionales

15 Le détail de la catégorisation avec l'ensemble des sous-thèmes par région figure en annexe

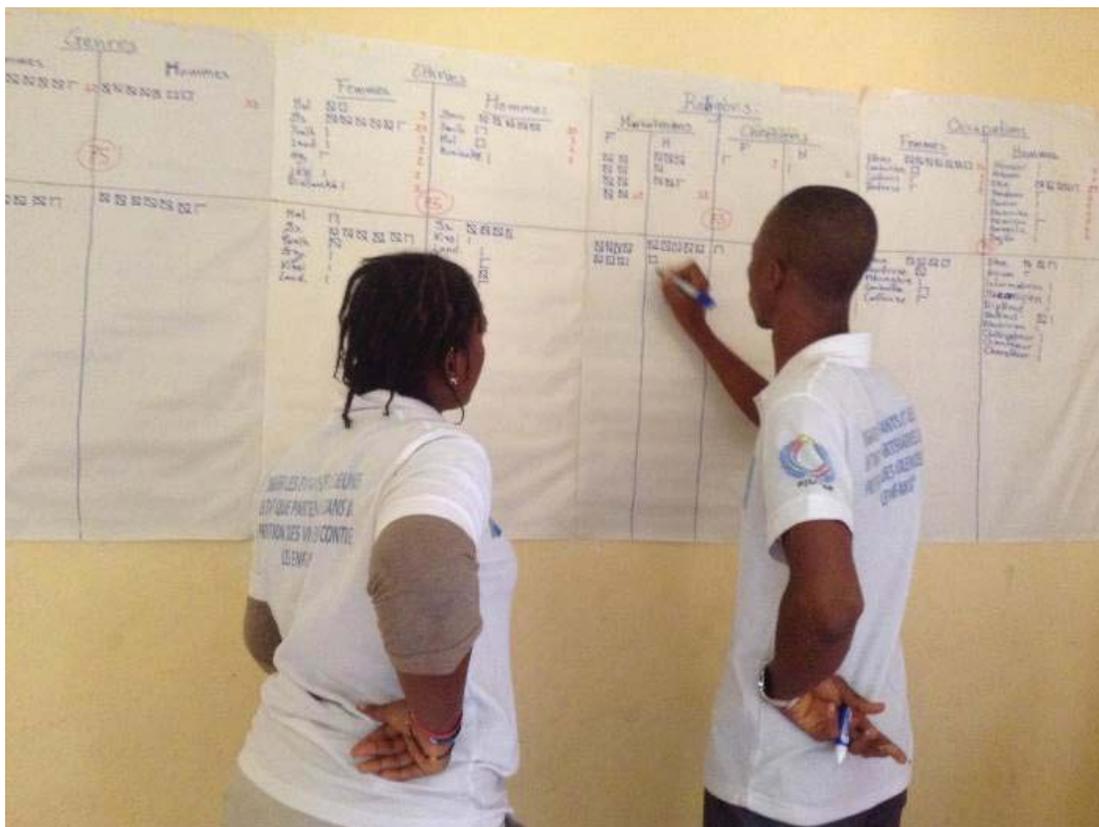
ont mis en commun leurs données, les ont discutées, classées et analysées afin de produire une analyse régionale. Enfin, l'analyse nationale a rassemblé les 36 chercheurs pendant une semaine à Conakry au début du mois d'Août 2014. Les résultats par région ont été présentés à l'ensemble du groupe de recherche puis les données ont été classées, analysées et comparées à l'échelle nationale.

E. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES ET RÉDACTION DU RAPPORT

A l'issue de l'analyse nationale, une rencontre a été organisée à Conakry afin de présenter à divers acteurs de la protection de l'enfance les résultats préliminaires de notre étude. Cela a été l'occasion de confronter les premiers résultats de la recherche avec différents acteurs notamment des représentants du ministère de l'Action Sociale de la Promotion Féminine et de l'Enfance, de représentants d'ONG (Sabou Guinée, Terre des Hommes,...) L'accent a été mis sur la capacité des jeunes et des enfants à participer à la définition des mesures de protection de l'enfance.

Pendant un mois, les chercheurs ont rédigé le présent rapport de recherche en utilisant leurs données de terrain, les résultats de la revue documentaire ainsi que les entretiens avec les informateurs clés.

PHOTO 2: Analyse régionale en Guinée Forestière



3.8 Difficultés et limites de la méthodologie

Cette recherche est essentiellement basée sur des données qualitatives à savoir les 678 conversations effectuées dans l'ensemble du pays. Une grande place est laissée à la parole des enfants et jeunes rencontrés au cours de cette recherche. L'approche « écouter et apprendre » vise une compréhension fine de ce que vivent les enfants et les jeunes. Ainsi les données dites quantitatives, ne permettent pas d'offrir des statistiques sur l'occurrence des violences mais permettent plutôt de donner une tendance, d'offrir un état des lieux de ce que vivent et ressentent les enfants et les jeunes. Ces données quantitatives permettent néanmoins d'observer la fréquence à laquelle les violences ont été mentionnées et ont participé à la catégorisation des violences. La démarche « écouter et apprendre » adoptée pour cette recherche implique également de laisser l'enfant aborder lui-même les sujets dont il a envie de parler. Ainsi certains enfants peuvent être victimes de certaines formes de violence qu'ils n'auront pas nécessairement dévoilées lors des conversations, soit parce qu'il ne considère pas nécessairement celle-ci comme une violence, c'est le cas de certaines violences normalisées dans certaines communautés comme le travail des enfants ou la violence physique à l'école, soit parce que cette violence constitue un tabou pour certaines communautés comme c'est le cas des mutilations génitales féminines¹⁶.

L'équale représentation des femmes et des hommes constituait un des objectifs des cibles de notre recherche. Toutefois, il s'est avéré plus difficile de rencontrer les jeunes femmes. Cette difficulté reflète l'inégalité entre les hommes et les femmes en Guinée et particulièrement la difficile prise de parole de ces dernières dans les communautés. Plusieurs fois, des conversations commencées avec des jeunes femmes ont dû être arrêtées à la demande de personnes extérieures. Ainsi sur 678 conversations, au total 242 filles / femmes ont été ciblées par la recherche soit 35,69% contre 436 hommes soit 64,30%.

La démarche inductive choisie pour cette recherche présente également certaines limites. Les questions de recherche ont été définies préalablement à la récolte des données, néanmoins l'approche « écouter et apprendre » se caractérise par la construction de l'objet de recherche grâce aux données de terrain. En clair, les chercheurs ont essayé d'appliquer une réelle neutralité axiologique¹⁷, en laissant les enfants s'exprimer dans un cadre libre et non contraint. Si des questions ont été posées par les chercheurs pour obtenir certains types d'informations, toutes les questions de recherche n'ont pas toujours pu être abordées au cours des conversations. Il a donc parfois été difficile de systématiser les informations, notamment concernant les acteurs de la prévention de l'enfance dans divers endroits du pays. Préférant ne pas divulguer des informations qui n'ont pu être croisées ou vérifiées, ainsi certaines des questions de recherche ne sont pas toujours présentes dans chacune des catégories de violence développées dans ce rapport

16 Ce qui permet d'expliquer que les résultats de notre recherche implique une faible prévalence des mutilations génitales féminines alors que les estimations concernant la prévalence en Guinée s'élève à plus 90%.

17 Nous faisons ici référence au concept développé par le sociologue Max Weber selon lequel les chercheurs doivent se détacher de tout jugement de valeur ou de prénotions

4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS QUANTITATIFS DE LA RECHERCHE ET CATÉGORISATION DE LA VIOLENCE

A l'issue des quatorze jours de recherche effectués par les 36 jeunes chercheurs formés et déployés par Search For Common Ground Guinée sur toute l'étendue du territoire national, 678 conversations ont été réalisées auprès des enfants et jeunes pour identifier les pires formes de violences faites à l'encontre de ces derniers. Les conversations ont été menées dans 12 des 33 préfectures que compte la Guinée dont trois par région naturelle afin d'assurer une bonne représentativité de la diversité sociologique, ethnique, et religieuse.

Ainsi, comme indiqué dans le tableau n°3, les 678 conversations ont touché 324 enfants dont 169 garçons et 155 filles (de 10 à 18 ans) et 354 jeunes dont 267 hommes et 87 femmes (de 18 à 35 ans)

4.1 Les mots des enfants pour parler de la violence. Les termes écurrents

La méthodologie de recherche est axée sur la conversation comprise comme un libre échange verbal entre le chercheur et l'enfant. La parole et les mots des enfants constituent les fondations de notre recherche. Ainsi, il nous a semblé important de pouvoir retranscrire les mots utilisés par les enfants lorsqu'ils parlent de violence.

Parmi les mots utilisés par les enfants lorsqu'ils parlent de violence, plusieurs termes reviennent fréquemment : « la bastonnade, la pauvreté, la méchanceté, le chômage et la déscolarisation / non-scolarisation ». Ces mots ont été les plus prononcés par les enquêtés avec une fréquence totale 575 personnes sur les 678 enfants et jeunes rencontrés au cours de la recherche.

Termes	Garçons/ Hommes	Filles/ Femmes	Total
bastonnade	117	104	221
Pauvreté	98	40	138
Méchanceté	52	57	109
chômage	46	13	59
Déscolarisation/Non scolarisation	32	16	48
total	345	230	575

TABLEAU 3: tableau de la récurrence des termes répartis selon le sexe

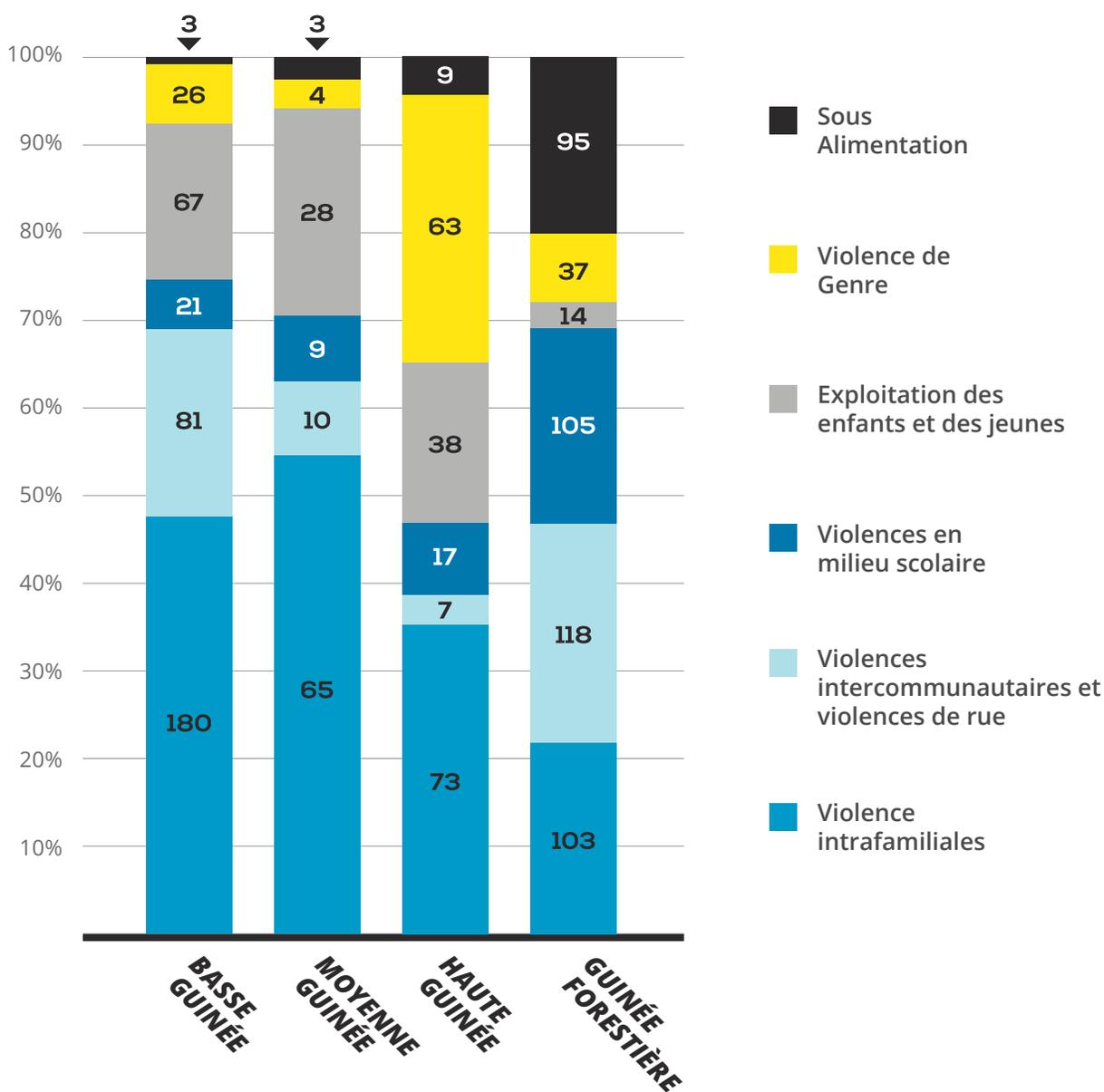
La récurrence de ces termes est intéressante pour comprendre le contexte de la violence faite aux enfants en Guinée. Tout d'abord le terme « bastonnade » indique à quel point, nous le verrons, la réprimande par la violence physique est une pratique normalisée, dans les familles ou dans les écoles en Guinée. Par ailleurs la pauvreté est souvent énoncée par les enfants comme étant un des facteurs majeurs des situations de violence dans lesquelles ils se trouvent. La forte occurrence du terme « méchanceté » montre la souffrance des enfants face à la violence. Il montre également que les enfants vivent les situations de violence comme une injustice.

Enfin la violence a souvent pour conséquence la déscolarisation des enfants, qui elle-même est vécue comme une forme de violence.

4.2 Les violences faites aux enfants selon les régions

Le graphique ci-dessous (n°1) représente la répartition des six grandes catégories de violence à savoir, la violence intrafamiliale, les violences intercommunautaires et violences de rue (VI et VR), l’exploitation des enfants et des jeunes, les violences basées sur le genre, les violences en milieu scolaire, et la sous alimentation, réparties par région (les quatre régions naturelles de Guinée).

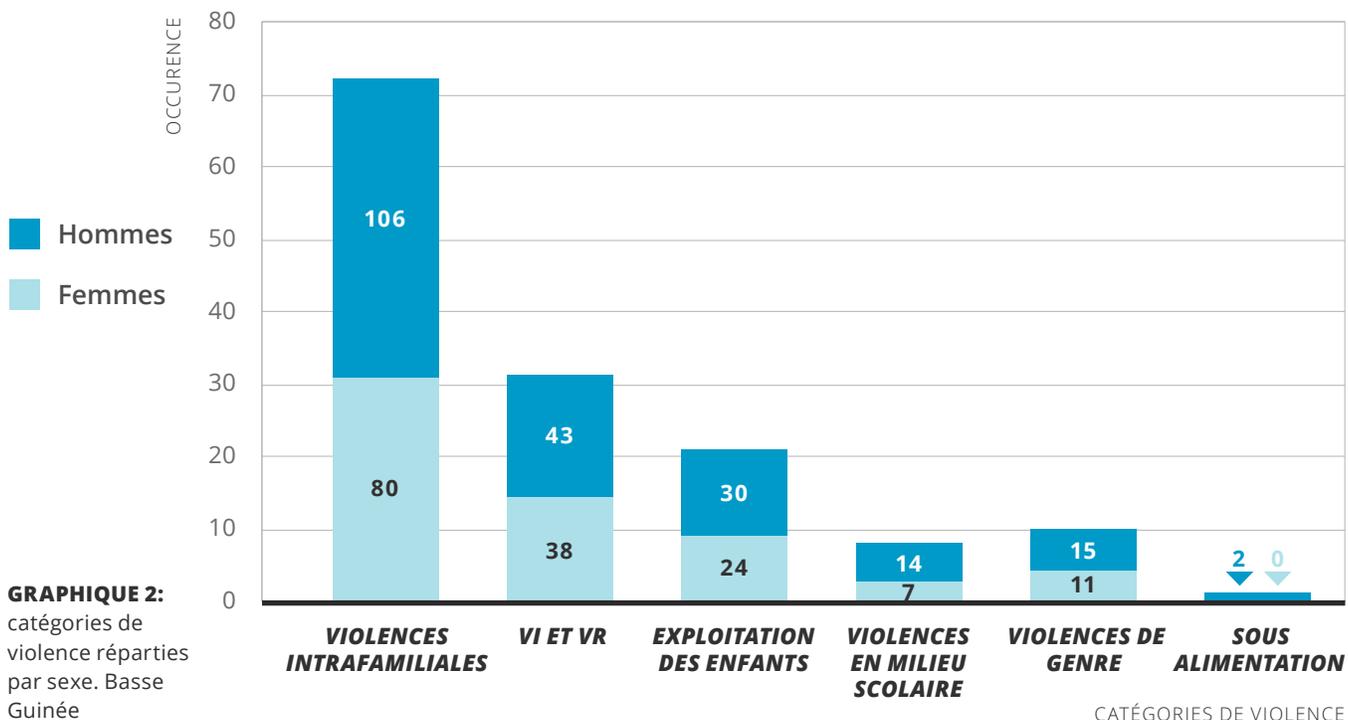
OCURENCE DES VIOLENCES PAR RÉGIONS



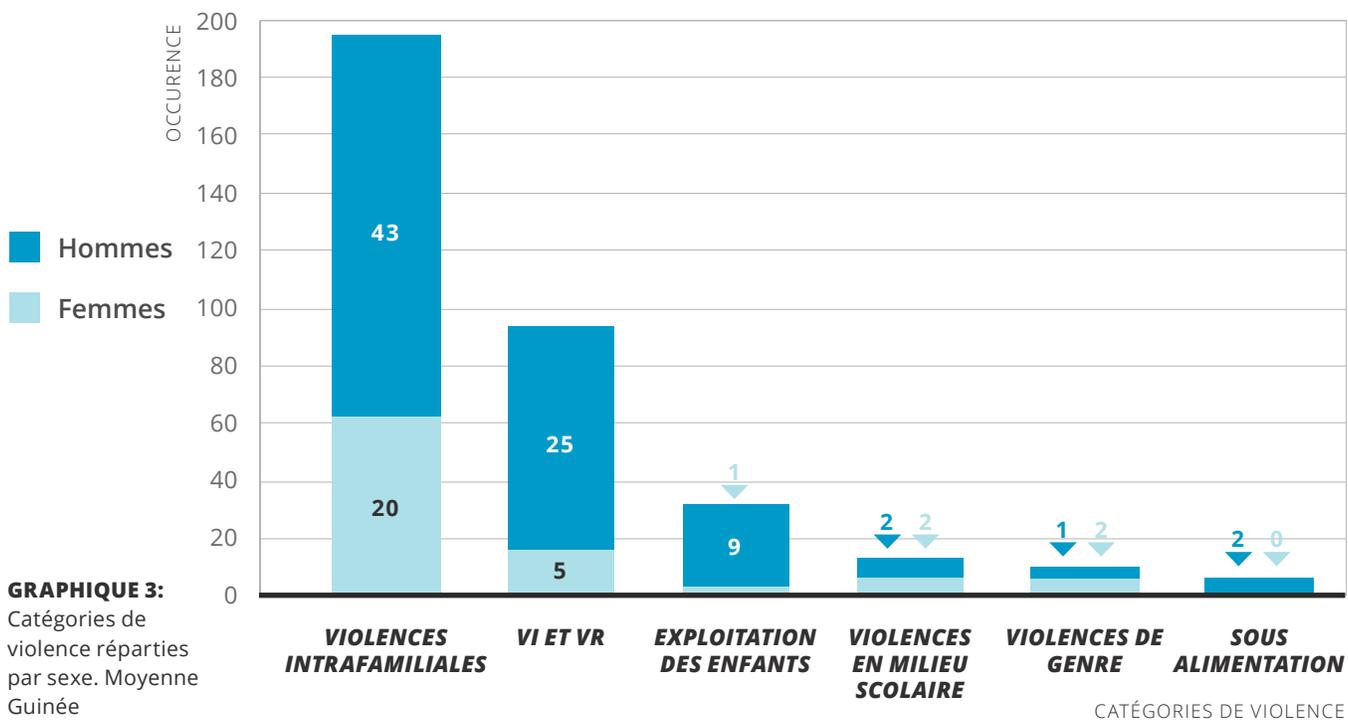
GRAPHIQUE 1: répartition des catégories de violence par région

Ci-dessous, les graphiques 2 à 5 représentent l'occurrence de chaque catégorie de violence en fonction du sexe dans chacune des quatre régions : Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière.

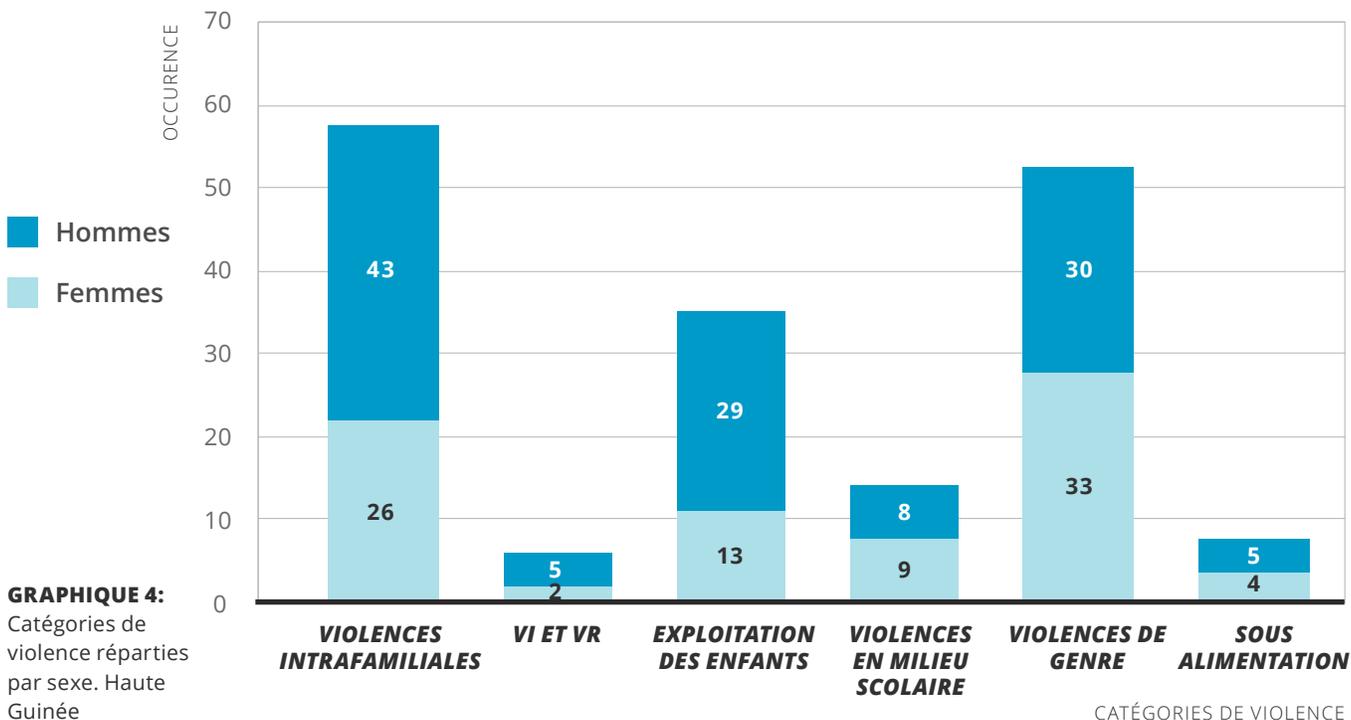
CATÉGORIES DE VIOLENCE RÉPARTIES PAR SEXE. BASSE GUINÉE



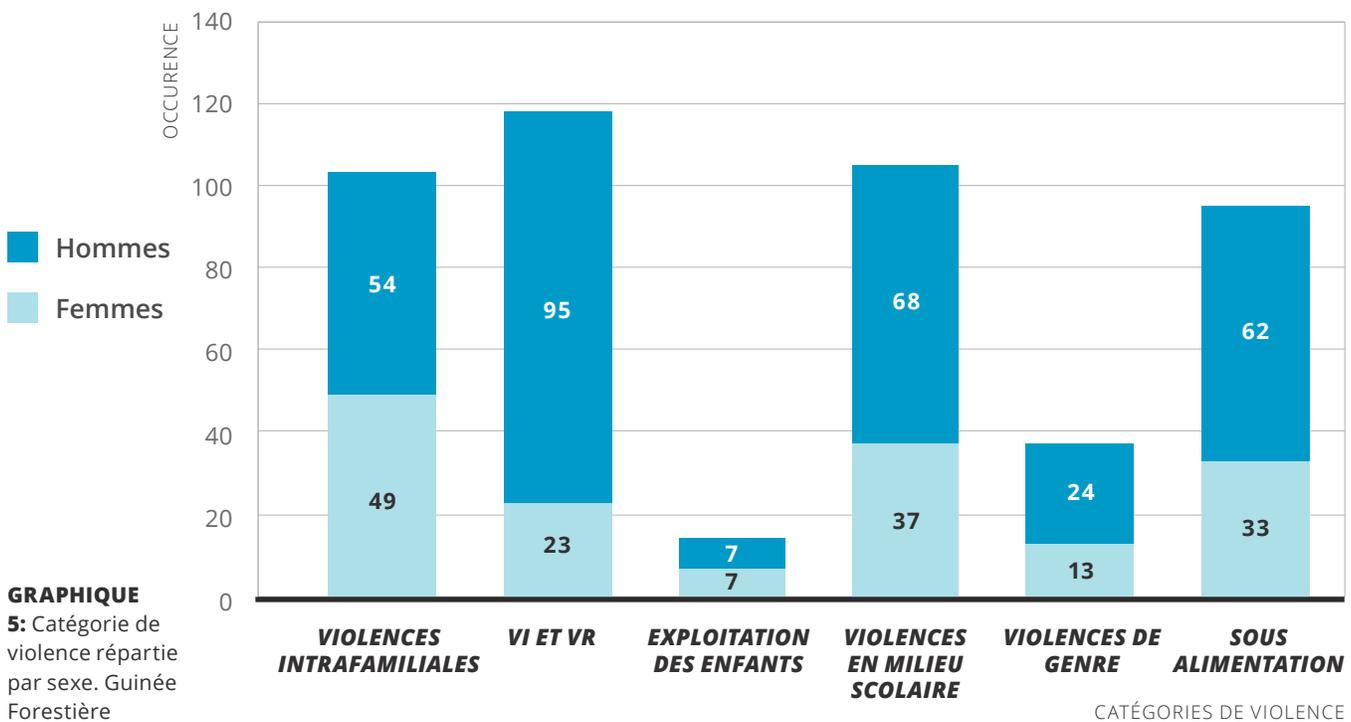
CATÉGORIES DE VIOLENCE RÉPARTIES PAR SEXE. MOYENNE GUINÉE



CATÉGORIES DE VIOLENCE RÉPARTIES PAR SEXE. HAUTE GUINÉE



CATÉGORIES DE VIOLENCE RÉPARTIES PAR SEXE. GUINÉE FORESTIÈRE



4.3 Les violences faites aux enfants au niveau national

Ci-dessous, le tableau n°4, reprend l'occurrence de chaque catégorie de violence au niveau national, en fonction du sexe des répondants. Les violences intrafamiliales sont les violences les plus fréquemment citées, puisque filles et garçons confondus cette catégorie de violence a été mentionnées 421 fois au cours de la recherche.

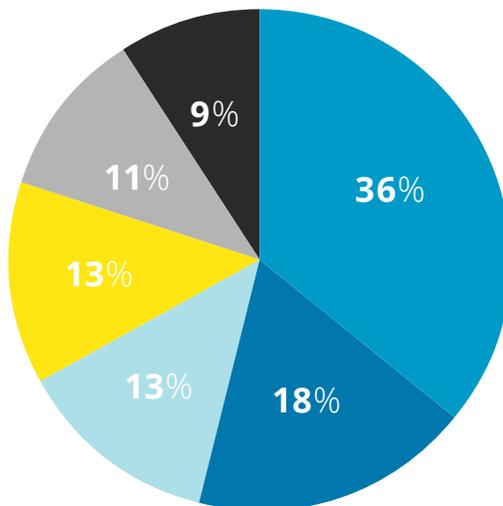
TABLEAU RECAPITULATIF DES 6 GRANDES CATEGORIES

	Thème	Homme/ Garçon	Femme/ Filles	Totaux
1	Violences Intrafamiliales	219	202	421
2	Violences intercommunautaires et violences de rue	147	69	216
3	Violences en milieu scolaire	90	62	152
4	Exploitation des enfants et des jeunes	91	56	147
5	Violence de genre	67	63	130
6	Sous alimentation	68	42	110
	TOTAUX	682	494	1176

TABLEAU 4: tableau récapitulatif des six grandes catégories au niveau national

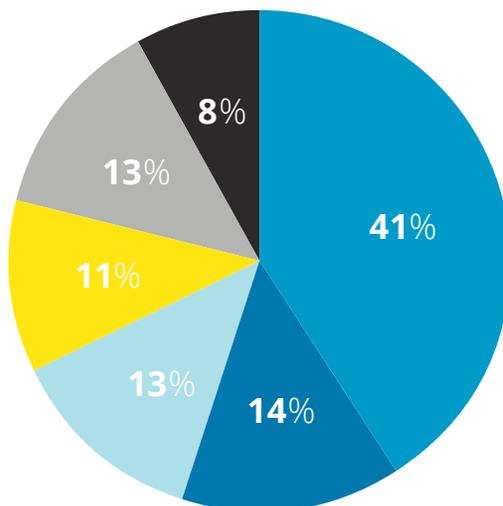
Les six catégories de violences sont représentées en fonction du sexe dans les graphiques 6 et 7.

OCCURENCE DES VIOLENCES POUR LES FILLES ET LES FEMMES



GRAPHIQUE 6: répartition des différentes formes de violence au niveau national

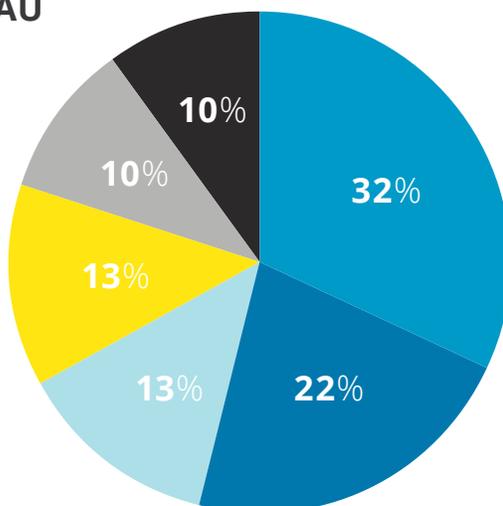
OCCURENCE DES VIOLENCES POUR LES GARÇONS ET LES HOMMES



GRAPHIQUE 7: catégories de violence pour les filles et les femmes

- Violence intrafamiliales
- Violences intercommunautaires et violences de rue
- Violences en milieu scolaire
- Exploitation des enfants et des jeunes
- Violence de Genre
- Sous Alimentation

RÉPARTITION DES VIOLENCE AU NIVEAU NATIONAL



GRAPHIQUE 8: répartition des catégories de violence selon les garçons et les hommes

5. PRÉSENTATION DES SIX CATÉGORIES DE VIOLENCE

Dans cette partie, seront présentées les six grandes catégories de violence issues de nos données de terrain. Il s'agira de comprendre la manifestation des différentes formes de violence, comprendre les facteurs et les conséquences de ces violences et de présenter les recommandations émises à l'adresse des acteurs de la protection de l'enfance par les enfants et les jeunes de Guinée.

« Lorsqu'on fait du tort à un enfant, il grandit avec »

Jeune vendeuse de 17 ans rencontrée à Bandiana



PHOTO 3 :
Conversation,
équipe de recherche
Basse Guinée

5.1 Violences intrafamiliales

A. QU'EST-CE QUE LA VIOLENCE INTRAFAMILIALE ? DÉFINITION

Les violences intrafamiliales peuvent être définies comme les violences ayant lieu au sein de la famille. Cette notion de famille varie selon les cultures et les régions du monde. En Afrique et plus particulièrement en Guinée c'est la notion de famille élargie qui est la plus courante. Cet état de fait se conforme aux données recueillies sur le terrain où l'on apprend que la famille s'étend jusqu'au petit fils du gendre ou parfois aux relations amicales qui se transforment en parenté. Cette spécificité est importante pour comprendre les violences intrafamiliales. En Guinée, les enfants ayant perdu leurs parents ou ceux dont les parents sont

divorcés ou qui n'ont pas les moyens de s'occuper d'eux les confient à des membres de la famille élargie pour s'en occuper. Ainsi comme nous l'avons énoncé plus haut ces personnes peuvent même être de simples connaissances. Ce système est généralement appelé système du confiage des enfants. Par ailleurs, certaines familles guinéennes sont également marquées par la pratique de la polygamie. Ainsi les marâtres c'est-à-dire les coépouses de la mère naturelle sont aussi des membres de référence de la famille de certains enfants en Guinée.

Dans le cadre de notre étude, les enfants et jeunes ont défini cette catégorie de violence comme tout acte physique ou moral accepté (pour le respect des coutumes) ou non, mené à l'encontre d'un enfant ou d'un jeune au sein de sa famille (famille élargie).

B. NATURE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Dans le cadre de la violence intrafamiliale, les filles et les jeunes femmes semblent être particulièrement vulnérables et sont victimes de violences spécifiques liées à leur genre. Cette situation à laquelle sont confrontées les filles peut être constatée à la lecture des données quantitatives de notre étude. La violence intrafamiliale est la catégorie de violence la plus récurrente/ Elle a été prononcée par les enfants et les jeunes **421** fois dont **202 femmes/filles** et **219 hommes/ garçons** sur un total de 678 conversations. Etant donnée la proportion plus élevée d'hommes touchés par notre enquête, les femmes et les filles semblent être plus touchées par ce type de violence.

Par ailleurs, la violence intrafamiliale est la violence la plus fréquemment citées dans toutes les régions de Guinée. Il apparaît dans notre recherche que les enfants ne vivant pas avec leurs parents naturels, orphelins ou confiés dans la famille élargie, sont plus vulnérables à la violence intrafamiliale.

Plusieurs formes de violences ont été recensées au cours des conversations au sein de la violence intrafamiliale : la bastonnade, les accusations fortuites, la ségrégation des enfants, la privation de nourriture, la manque d'affection et la non scolarisation et la déscolarisation des enfants.

Les différentes formes de maltraitance dont sont victimes les enfants, détaillées ci-dessous, répondent à la définition des mauvais traitements énoncés dans le code de l'enfant dans la mesure où elles ont effectivement des impacts sur l'équilibre affectif, psychologique et physique des enfants et mettent bien souvent à mal leur avenir. Le code de l'enfant guinéen dans son article 295 définit les mauvais traitements comme :

« La soumission de l'Enfant à la torture, à des violations répétées de son intégrité physique, ou sa détention, ou l'habitude de le priver de nourriture, ou de commettre tout acte de brutalité qui est susceptible d'affecter l'équilibre affectif, psychologique ou physique de l'Enfant ».

Bastonnade des enfants :

La bastonnade des enfants est un phénomène récurrent en Guinée. D'après nos données de terrain, en Guinée, la bastonnade au sein de la famille consiste à exercer ou infliger une force physique, généralement à travers des coups de bâtons, des coups de poing, des coups de fouets etc. Bien que cette violence soit interdite par le code de l'enfant guinéen car considérée comme une forme de maltraitance, peu de parents sont conscients que la bastonnade constitue une grave forme de maltraitance qui peut fortement nuire au développement des enfants. Selon des spécialistes de la violence éducative : *« En Afrique, la bastonnade est tolérée et considérée comme indispensable pour une bonne éducation. Sur un continent comme l'Afrique, il n'y a que*

moins de 10% des parents qui ne frappent pas leurs enfants¹⁸. »

A Siguiri centre, lors de notre recherche de terrain nous avons été témoins d'un cas de bastonnade. La mère était assise sur la tête de son enfant et le battait avec un pilon. Ce scénario est d'une réalité palpable, il illustre bien les bastonnades dont sont victimes les enfants au sein de leur famille. Ce jeune élève âgé de 16 ans qui vit à Batè Nafadji dans la préfecture de Kankan raconte :

« Pour moi la bastonnade est la pire forme de violence qui soit, j'ai même été témoin de la bastonnade violente d'un enfant par sa propre mère. Ce jour-là, je ne savais pas ce que cet enfant avait fait, mais j'ai vu sa maman le mettre à terre, puis piétiner son cou afin de l'immobiliser pour qu'elle puisse le bastonner à sa guise. Les voisins sont intervenus afin qu'elle arrête mais elle continua jusqu'à ce qu'elle fut satisfaite »

Accusation fortuite à l'égard des enfants :

D'après les enfants rencontrés une des formes de violence qu'ils vivent au sein de leur famille est ce qu'ils appellent les accusations fortuites, soit par leurs propres parents soit par leur famille d'accueil lorsqu'ils ne vivent plus avec leurs parents. Ainsi ils racontent être accusés de vol ou lorsque quelque chose est détruit, l'enfant est accusé systématiquement et sans fondement. Le cas d'un jeune garçon de 16 ans vivant à Pita centre en est un cas illustratif, il nous confie ceci :

« Ma marâtre m'accuse à tout moment, il suffit que quelque chose se perde à la maison, automatiquement elle me tient pour coupable. »

Ségrégation des enfants :

La ségrégation des enfants consiste à marginaliser un enfant soit à cause d'un handicap, d'un manque d'affection ou en raison des liens de parenté. Les cas de marginalisation des enfants ont fréquemment été cités par des enfants ne vivant pas avec leurs parents naturels ou dans le cas des familles polygames. Ils représentent en effet, plus de 90% des enfants nous ayant mentionné ce type de violence. Un enquêté de 17 ans vivant à Siguiri nous a révélé que dans sa famille (polygame), son père préfère les enfants de la coépouse de sa maman car c'est elle que son papa préfère contrairement à sa maman. Le père met de côté les enfants de son autre épouse.

Un autre jeune de 18 ans à Lola raconte :

« Je suis mis de côté dans ma famille car je vis dans une nouvelle famille depuis la mort de mon père, mon papa adoptif fait des distinctions entre les autres enfants de ma maman et moi. »

La Privation de nourriture :

Selon les enfants de Guinée, la privation de nourriture est utilisée par certains parents ou tuteurs comme moyen de punition et d'éducation.

Un jeune garçon de 11 ans vivant à Popodara dans la Préfecture de Labé, nous a raconté

18 Olivier Maurel, Danielle Claquin, Françoise Reynès, *La violence éducative*, l'Harmattan, janvier 2005

« Je vis avec ma tante vu que j'ai perdu ma mère il y a 3 ans de cela ; Je souffre avec cette dernière car elle me prive de nourriture à chaque fois que je manque l'heure de repas préalablement fixé à la maison et surtout lorsque je n'exécute pas les tâches qu'elle me confie, parfois je dors avec cette faim »

Manque d'affection :

Pour se développer correctement, grandir, et s'épanouir, l'enfant a besoin de l'affection de ses parents ou des membres de sa famille. Le manque d'affection crée un vide chez l'enfant qui nuit fortement à son épanouissement et à son bonheur. A Kindia, une fille de 13 ans nous a révélé :

« Après la mort de ma mère, mon papa a décidé de me confier à une dame qui n'est même pas de notre grande famille, cette dernière me traite comme bon lui semble et moi je n'ai pas où aller même si je souffre, le paradoxe dans tout ça est que mon père peut faire des années sans venir me rendre visite alors que nous sommes dans la même ville ; je me demande s'il m'aime vraiment ? ».

La non-scolarisation et la déscolarisation des enfants :

En Guinée, l'enseignement primaire est obligatoire. La loi d'orientation promulguée en 1997 stipule que l'éducation nationale vise « à élever le niveau intellectuel de la population, à former des hommes et des femmes libres, capables de créer les conditions de leur épanouissement à tous les niveaux, de contribuer au développement de la science, de la technique et de la technologie, et d'apporter des solutions efficaces au problème de développement national¹⁹. »

L'UNICEF considère que le taux net de scolarisation des filles à l'école primaire en 2012 en Guinée était de 77.9% et de 88.9 % pour les garçons ; Néanmoins, le taux de survie en dernière année d'école primaire s'élève à 58,8% ce qui montre une inquiétante déperdition scolaire. La famille est responsable tout comme l'Etat de permettre l'accès à l'éducation de tous les enfants quelle que soit leur origine ou leur niveau social²⁰.

En Guinée, un enfant de 14 ans à Pita Centre nous a confié qu'il n'a pas pu être scolarisé à cause de la pauvreté de ses parents. A Balandou dans la préfecture de Kankan, une enfant de 12 ans nous a fait comprendre aussi qu'elle n'a pas eu la chance d'aller à l'école parce que sa maman l'a amenée s'occuper de sa grand-mère qui est paralysée. Un autre de 13 ans résidant dans la sous-préfecture de Mitty à Dalaba, nous confie : « **Mes parents m'ont enlevé de l'école afin que je les assiste aux champs** ». Une situation difficile à vivre pour cet enfant qui subit très souvent des moqueries venant de ses amis et qui, à la longue héritera de l'analphabétisme de ses propres parents.

C. IMPACTS DE LA VIOLENCE INTRAFAMILIALE

La violence au sein de la famille a de lourds impacts sur les enfants et sur leur avenir. L'OMS dénombre plusieurs conséquences à court et long terme de la maltraitance des enfants:

« La maltraitance entraîne des souffrances pour les enfants et leurs familles et peut avoir des conséquences à long terme. Elle provoque un stress auquel on associe une perturbation du développement précoce du cerveau. Un stress extrême peut affecter le développement du système nerveux et immunitaire. Dès lors, les enfants maltraités, devenus

19 UNESCO Bureau International sur l'Education, *Données Mondiales sur l'éducation. Guinée*, 7^{ème} édition 2010-2011. http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/Publications/WDE/2010/pdf-versions/Guinea.pdf

20 UNICEF, Statistiques Guinée, http://www.unicef.org/infobycountry/guinea_statistics.html

adultes, sont davantage exposés à divers troubles comportementaux, physiques ou psychiques, tels que la propension à commettre des violences ou à en subir ; la dépression ou encore des comportements sexuels à risque, et d'autres encore comme les addictions²¹. »

Certaines de ces conséquences ont également été énoncées par les enfants et les jeunes.

Les blessures

La bastonnade entraîne de nombreuses blessures physiques dont certaines peuvent engendrer des problèmes de santé et parfois des handicaps sur le long terme. De même le travail abusif des enfants au sein de leur famille peut également avoir des impacts sur la santé des enfants notamment lorsqu'ils s'occupent de tâches non adaptées à leur âge ou lorsqu'ils travaillent trop.

« Les enfants travaillent trop et ne sont pas bien nourris. (...) Ces souffrances les empêchent d'avoir une croissance normale, et les rendent chétifs. Je voudrais que les autorités délèguent des personnes afin de sensibiliser par du porte à porte nos parents pour qu'ils arrêtent de nous maltraiter. » (Jeune fille de 22 ans à Yomou)

Abandon de leur famille par les enfants

Les violences faites aux enfants et aux jeunes au sein de leurs familles créent des relations familiales difficiles et engendrent de nombreux conflits et parfois plus de violence. Un jeune de 22 ans à Mitty, nous a confié :

« Mon grand frère me bastonnait à tout moment lorsqu'on était un peu plus jeunes, cette souffrance qu'il m'infligeait a créé la distance entre nous et aujourd'hui je suis tout le temps en palabre avec lui parce que j'ai du mal à lui pardonner. Tout ce que je veux c'est lui rendre la pareille. »

Quand la violence au sein de la famille devient insupportable, l'enfant ne voit plus d'autre solution que fuir et abandonner le domicile familial :

« Je connais un ami qui est victime de méchanceté. Alors la situation a empiré (...) et pour finir mon ami s'est enfuit ; Jusqu'à présent nous ne savons pas où il est parti. Aidez-nous à le retrouver s'il vous plaît »

Le traumatisme

L'enfant victime de ségrégation, de maltraitance, d'humiliation, de travail abusif, d'injures, d'accusations récurrentes peut développer des troubles mentaux, devenir extrêmement soucieux jusqu'à perturber ses capacités de concentration. Cet enfant de 12 ans vivant à Labé raconte :

« Vu les accusations récurrentes et les injures dont je suis victime au sein de ma famille, je n'arrive plus à me concentrer à l'école et je suis tout le temps soucieux car je me demande ce qui m'attend à la maison encore. »

21 OMS, *La maltraitance des enfants*, Aide mémoire n°150, décembre 2014

Retards de développement et déscolarisation

Les violences intrafamiliales ont des conséquences importantes sur l'avenir des enfants, notamment sur leur scolarisation et sur leur développement. C'est le cas de cette jeune femme de 24 ans, mariée très jeune et ayant vécu de nombreuses violences. Elle vit à Baro dans la préfecture de Kouroussa :

« Quand j'avais 10 ans ma maman m'a donnée à ma grande sœur (...) mes études ont commencé à être perturbées. Finalement je n'ai pas étudié jusqu'à ce qu'on me donne en mariage et voici aujourd'hui je suis en retard dans mes connaissances, j'ai perdu ma vie car je suis devenue vendeuse de charbon. Et je souffre vraiment. »

D. LES FACTEURS CONTRIBUANT À LA VIOLENCE INTRAFAMILIALE

Négligence, irresponsabilité parentale et pauvreté

Certains parents délaissent totalement l'éducation et le suivi de leurs enfants, les mettant en danger par leurs propres actes ou par négligence. Un jeune homme de 24 ans à Dalaba souligne à ce propos **« le suivi des enfants est primordial car ils sont l'avenir de ce pays »**. Ainsi l'enfant a besoin d'une bonne éducation, qui ne saurait être possible sans un bon suivi. Le témoignage de ce garçon de 13 ans vivant à Mitty montre bien que la négligence de ses parents a de nombreux impacts sur sa santé, sur son éducation et sur son avenir :

« Avant de partir à l'école je me rends au marché pour bricoler afin que je puisse avoir un peu à manger après l'école. Mais avant que je quitte le marché, il se trouve que je suis déjà en retard, et une fois à l'école, le maître de classe me renvoie. Mes parents sont souvent interpellés mais ne font pratiquement rien, car je pense ils sont plus préoccupés à chercher de quoi manger, que de me suivre à l'école. C'est ce qui fait que je suis très en retard à l'école. »

Faillir à une de ces responsabilités, par négligence ou de façon volontaire, constitue une irresponsabilité parentale. A Batè nafagui où passe la route internationale Conakry-Bamako un enfant nous a dit qu'il y a beaucoup d'accidents sur cette route car les enfants sont laissés sans surveillance au bord de cette route très dangereuse.

Néanmoins, cette irresponsabilité parentale est très souvent liée à la pauvreté des familles. Les parents ayant la charge de s'occuper de la famille, sont parfois très pauvres et ont beaucoup de difficultés à faire vivre leur famille. Il faut rappeler que selon la Banque Mondiale plus de la moitié de la population de Guinée vit sous le seuil de pauvreté²⁸. Dans les situations de grande pauvreté, les parents sont parfois forcés de quitter le foyer pour trouver des revenus.

« Chez nous ici à Kintinian il y a des pères de famille qui abandonnent leur foyer pour aller à l'aventure ou aller plus loin dans les lieux d'extractions minières, une chose qui pousse leurs femmes aussi à aller voler ou se prostituer dans les carrières minières, dans l'intention d'avoir les débris d'or afin de subvenir aux besoins de leurs enfants »

(Jeune homme de 16 ans, Kintinian)

L'analphabétisme des parents

La Guinée a un des taux les plus faibles taux d'alphabétisation de l'Afrique de l'Ouest. Selon l'UNICEF 25.3% de la population adulte était alphabétisée en 2012²². La majeure partie des parents n'ayant pas été à l'école, méconnaissent totalement l'existence des droits de l'enfant. Les parents n'ont pas connaissance des dangers d'une éducation violente et ne connaissent pas de modèles alternatifs à la discipline violente.

L'absence ou la perte des parents biologiques

Les enfants ne vivant pas avec leurs parents biologiques sont très vulnérables face aux violences. Les enfants confiés dans la famille élargie ou à des amis, les enfants dont un des parents est décédé, vivant dans une famille reconstituée ou encore les enfants de certaines familles polygames sont nombreux à être victimes de maltraitance, d'exclusion et de ségrégation comme le montre l'histoire de cet enfant de 14 ans vivant à Popodora dans la préfecture de Labé :

« *Moi je vis avec mon oncle qui se débrouille et qui est marchand. Avec mon oncle je ne suis pas trop maltraité mais au fond de moi je souffre, parce que chaque enfant a besoin de ses parents. Je suis vendeur de cola, et quand la saison des pluies arrive je dois aller aider mon oncle au champ. J'ai toujours voulu aller à l'école mais je n'ai pas eu cette chance moi.* »

Les enfants ne vivant pas avec leurs parents naturels sont largement plus vulnérables aux différentes formes de violence, cet aspect a été clairement souligné dans les entretiens effectués avec différents acteurs de la protection de l'enfance, comme le souligne la directrice d'une ONG guinéenne : « *Les enfants placés sont souvent victimes de violence dans leur famille d'adoption, les parents font une distinction claire entre leur propres enfants et les enfants placés chez eux. Souvent ces enfants n'ont personne à qui dire ce qui se passe chez eux, le plupart du temps ils ne sont même plus scolarisés*²³ ».

E. FACTEURS DE PROTECTION ET RECOMMANDATIONS :

Interrogés sur ce qui les protège au quotidien des violences intrafamiliales, les enfants mentionnent le plus souvent des acteurs de proximité tels que les voisins ou les sages. Néanmoins, il apparaît que la plupart de ces acteurs de proximité interviennent lorsque les situations de violence deviennent insupportables mais ne permettent pas de régler les problèmes sur le long terme. Certaines ONG interviennent également, notamment pour apporter un soutien alimentaire à certaines familles ou pour soutenir les enfants orphelins c'est le cas dans certaines localités de la croix rouge, de SODIA, ou encore du programme des Nations Unies (PAM).

Dans certaines localités les mécanismes institutionnels de protection de l'enfance provenant du SYPEG (système de protection des enfants en Guinée), le CLEF (comité locale, enfants et famille) et la CV (communauté villageoise) sont intervenus dans les cas les plus graves de violences.

Enfin, les enfants ont aussi témoigné de l'influence de certaines radios communautaires grâce à certains programmes de sensibilisation sur la violence.

22 UNICEF, Statistiques Guinée, http://www.unicef.org/infobycountry/guinea_statistics.html

23 Entretien avec la fondation Binta Ann pour l'enfance et les femmes. Cet aspect a également souligné lors de nos entretiens avec par Terre des Hommes Guinée, SFCG, AGUIAS.

Pour les enfants interrogés, l'ensemble des actions sont considérées comme importantes mais bien souvent insuffisantes. Concernant l'aide alimentaire, de nombreux enfants ont rapporté qu'elle était sporadique et non durable. Pour les cas de violences physiques comme la bastonnade, la plupart des enfants déclarent que seuls les voisins ou les sages interviennent parfois.

Dans de nombreux villages isolés, les enfants n'avaient connaissance d'aucune structure agissant pour la protection des violences au sein de la famille.

Pendant la recherche, les enfants et les jeunes rencontrés ont fait plusieurs recommandations liées à la lutte contre les violences intrafamiliales dont entre autres :

- Opérer des campagnes de sensibilisation “porte à porte” auprès des familles, dans le but de leur expliquer leurs droits et devoirs, sensibiliser également les leaders religieux et les sages.
- Encourager les méthodes pacifiques d'éducation des enfants et la communication entre parents et enfants pour qu'ils grandissent dans la quiétude et aient l'opportunité d'exprimer leurs problèmes auprès de leurs aînés ;
- Valoriser la scolarisation des enfants en apportant un soutien pour les familles très pauvres.
- Vulgariser les textes de lois notamment le code de l'enfant dans les langues locales et sensibiliser les communautés par les médias locaux

5.2 La violence en milieu scolaire

A. QU'EST-CE QUE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE ? DÉFINITION

A la suite de notre enquête sur le terrain, les résultats ont révélé que les enfants et les jeunes guinéens sont victimes de violence dans les écoles guinéennes, qu'elles soient françaises ou coraniques. En écoutant les enfants nous constatons que la violence en milieu scolaire empêche les écoles de jouer leur rôle de “foyer d'éducation et d'émancipation des enfants” et sont parfois des lieux où les enfants sont exposés à de multiples formes de violence. Cette violence affecte leur épanouissement et aboutit parfois à la déscolarisation des enfants. Il apparaît que les jeunes et les enfants sont victimes de violence en milieu scolaire quelque soit leur niveau d'étude (primaire, secondaire ou universitaire)

Les violences en milieu scolaire sont multiples, elles peuvent être physiques, sexuelles, psychologiques, ou encore être constituées par des privations ou des faits de négligence. Si notre étude démontre que les garçons et les filles sont victimes de violence à l'école, ces dernières sont par surcroît victimes de violences basées sur le genre. Interrogé sur ce qu'il entend de la violence en milieu scolaire ce jeune garçon vivant à Nzérékoré en Guinée Forestière répond qu'elle « *est tout acte d'effet physique ou moral exercé directement ou non sur les élèves dans les écoles* ». Cette définition donnée par ce jeune homme souligne que la violence en plus de nuire aux victimes directes crée également un contexte non propice à l'apprentissage. Selon notre enquête, la violence en milieu scolaire se manifeste sous plusieurs formes dont : l'exploitation des élèves; le marchandage des notes ; le harcèlement sexuel et les bastonnades.

L'analyse des données de terrain indique que la violence en milieu scolaire existe dans toutes les régions de la Guinée et est une préoccupation importante des enfants et des jeunes puisque celle-ci a été mentionnée comme une des pires formes de violence dans 152 des 678 conversations menées, faisant de celle-ci la

troisième forme de violence la plus récurrente en Guinée

B. L'EXPLOITATION DES ÉLÈVES EN MILIEU SCOLAIRE

L'exploitation des élèves en milieu scolaire peut être définie comme tout travail demandé aux enfants, autre que celui relatif à l'enseignement reçu, pendant et après les heures de classe, par l'enseignant ou tout autre personnel de l'institution scolaire. Le travail des enfants qui est un phénomène courant en Guinée, est également présent au sein des différentes institutions éducatives du primaire et du secondaire. D'après le programme international pour l'élimination du travail des enfants (IPEC) de l'OIT qui a été créé en 1992, le travail des enfants perpétue le cercle vicieux de la pauvreté et empêche les enfants d'acquérir les compétences et l'éducation nécessaires pour améliorer leur avenir. Dans les écoles l'exploitation se manifeste par le fait que les apprenants passent plus de temps dans les champs de leurs enseignants, dans la rue mendiant pour leurs karamokos (maîtres coraniques) que de se consacrer à leur formation. En Guinée Forestière, les élèves du primaire et du secondaire sont souvent envoyés dans les champs par leurs professeurs. C'est d'ailleurs en Guinée forestière que la violence en milieu a été le plus mentionnées par les enfants, puisque celle-ci a été évoquée dans 105 conversations soit près de 70% des violences en milieu mentionnées au cours de notre enquête.

Dans certaines localités comme à Nzérékoré, certaines pratiques sont si courantes qu'elles sont considérées comme normales par certains élèves et leurs parents.

« Ici, nous les élèves sommes obligés de travailler dans les champs de nos professeurs pour avoir de bonnes notes » (jeune homme de 20 ans à Nzérékoré)

« Je vis avec mes parents, je n'aime pas qu'on me fasse honnir, lorsque nous partons en retard à l'école, le maître nous frappe, il nous oblige à puiser l'eau, à laver ses habits et parfois il nous oblige à laver les toilettes de l'école et cela nous décourage dans les études. Si nous n'exécutons pas ces commissions, il nous frappe et nous renvoi de l'école. Je trouve que l'école est un lieu de formation et non un lieu de travail ou d'exploitation des enfants. Les directeurs des écoles sont les mieux placés pour bannir ce phénomène. » (Nzérékoré, garçon de 12 ans)

Dans les écoles coraniques (plus nombreuses en Moyenne Guinée) les enfants sont envoyés pour apprendre le coran chez les marabouts. Cette pratique du point de vue traditionnel est perçue comme normale, parce que contribuant à l'instruction et à l'éducation des enfants dès leur âge scolaire. Cependant, il apparaît dans notre enquête que certaines de ces écoles exploitent les enfants au lieu de leur fournir une éducation religieuse²⁴. Dans ces écoles, les enfants sont obligés d'aller dans la rue et mendier au risque d'être bastonnés en cas de refus. L'argent qu'ils reçoivent de la mendicité est remis aux maîtres coraniques qui prétendent l'utiliser pour leur prise en charge par ce que, selon les enquêtés, une fois éloignés de leurs parents, ces derniers ne leur apportent aucun soutien qu'il soit matériel ou moral. C'est pourquoi les enquêtés soulignent le profit que les enseignants tirent de leur exploitation comme illustré par un garçon de 15 ans rencontré à Maci, préfecture de Pita.

« Notre nourriture est le fruit de nos labeurs, il nous faut mendier pour manger, nos karamokos nous

24 Il n'existe à priori aucune recherche faite sur la violence dans les écoles coraniques de Guinée. Cependant, ce phénomène a été observé et étudié dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest tels que le Sénégal ou la Guinée Bissau. Voir notamment Human Rights Watch, *Sur le dos des enfants. Mendicité forcée et autres mauvais traitements à l'encontre des Talibés au Sénégal*. Avril 2010, <http://www.hrw.org/node/89564>

utilisent pour s'enrichir »

Le marchandage des notes

Cette pratique s'explique par le fait que les enseignants donnent des notes arbitraires aux élèves en contrepartie d'une somme d'argent. Cette pratique est fréquente à tous les niveaux d'enseignement, elle est en quelque sorte une forme de corruption qui existe dans le secteur d'enseignement²⁵. Dans la pratique, certains enseignants soumettent l'obtention de bonnes notes ou des diplômes à une contrepartie financière. Cela a pour conséquence de décourager les bons élèves qui refusent cette pratique et contribue également à faire baisser le niveau scolaire des élèves. Les enfants se découragent peu à peu et parfois finissent par abandonner l'école. Souvent, les élèves bénéficiaires de ce marchandage refusent d'en parler à cause du profit qu'ils en tirent et cela affecte le niveau de formation des élèves guinéens. Notre étude a révélé que cette pratique est fréquente en Basse Guinée et en Guinée forestière. Un jeune garçon de 19 ans enquêté à N'Nzérékoré révèle : *« dans nos écoles, les professeurs ne tiennent plus compte de la valeur intrinsèque des élèves tout leur souci c'est comment chercher de l'argent en poussant les élèves à payer des notes qu'ils les attribuent injustement. Cela est devenu une coutume de telle sorte qu'aucune autorité ne s'en soucie »*.

En Basse Guinée, cette pratique est très fréquente dans les établissements privés d'enseignement pré universitaire à cause de la prolifération de ce type d'établissement.

Le viol, le harcèlement sexuel et l'exploitation sexuelle

Dans les écoles guinéennes, les filles sont victimes de harcèlement sexuel qu'elles expliquent par le fait que les professeurs leur font des avances en contrepartie des notes. Une jeune fille de 21 ans en Guinée forestière explique :

« Nos professeurs sont souvent à la base de notre déperdition scolaire parce qu'ils nous demandent de sortir avec eux et en cas de refus ils nous font subir toutes les difficultés : pas d'intervention pendant les cours, pas de notes valables après tous nos efforts, des injures grossières pendant les cours et beaucoup d'autres choses ».

Parfois, les jeunes filles sont également victimes de viol par leurs enseignants comme l'explique une autre enquêtée de Kankan :

« Étant en session de rattrapage dans une matière, je me suis adressée à mon professeur qui était chargé du cours, il m'a donc demandé de passer chez lui, arrivée là-bas il m'a violée et je suis tombée enceinte depuis ce jour, je ne fréquente plus l'université ».

La bastonnade

Elle est une violence très pratiquée dans les écoles guinéennes. Souvent, les enseignants l'utilisent comme moyen de correction des élèves, l'enquête révèle également que cette pratique est très répandue dans les écoles coraniques. Ainsi comme le raconte un garçon de 12 ans en Moyenne Guinée : *« dans nos écoles*

25 UNICEF, *Trop souvent en silence, Rapport sur la violence en milieu scolaire en Afrique de l'Ouest et du centre*, http://plan-international.org/files/global/publications/campaigns/Trop_souvent_en_silence_Rapport.pdf

coraniques, la bastonnade est normale. Et bien que nous soyons bastonnés à mort personne n'ose se plaindre ».

La correction physique des élèves par les enseignants est une pratique courante dans l'ensemble des écoles de Guinée, celle-ci est toujours considérée comme normale par une partie des enseignants et des parents, ainsi pour M. Akoye, responsable de la protection à la DNEPPE « *le fouet, la bastonnade c'est partout en Guinée, à la maison à l'école, dans les centres de formation, tout le monde trouve cela normal*²⁶ »

C. IMPACTS DES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE.

La violence à l'école : l'avenir des enfants en jeu

La conséquence la plus importante de la violence à l'école est la déperdition scolaire. Selon ActionAid la violence en milieu scolaire entraîne des taux d'abandon élevés et réduit les chances de pouvoir atteindre l'Objectif du millénaire pour le développement (OMD) relatif à la scolarisation des enfants et particulièrement à la parité des sexes dans les écoles primaires et secondaires²⁷.

Plusieurs enfants et jeunes enquêtés considèrent l'abandon de leurs études comme la meilleure solution pour se protéger de la violence qu'ils vivent à l'école. C'est ce qu'explique un jeune âgé de 17 ans à Palé dans la préfecture de Nzérékoré : « *Moi ma pire forme de violence c'est le fait de ne pas pouvoir étudier à cause des mauvaises attitudes des enseignants. J'étais exploité par mes professeurs qui m'obligeaient à travailler pour eux au risque de me donner de mauvaises notes. C'est pourquoi j'ai abandonné l'école et je ne compte plus y retourner ainsi aucun professeur de me demandera plus quelque chose ».*

L'enquête montre que les victimes finissent par abandonner les classes pour se sentir en sécurité comme le témoigne cette jeune fille de 20 ans à Yomou : « *Comme je n'étudie plus, aucun professeur ne m'embêtera avec ses avances »*

La mauvaise formation des élèves

Elle constitue également une lourde conséquence de la violence à l'école. L'exploitation dont ils sont victimes pendant les heures de classe ou après ne leur permet pas d'étudier correctement et de suivre le programme scolaire. Le marchandage des notes contribue également à cette mauvaise formation du fait qu'il facilite le passage d'une classe à une autre sans avoir nécessairement le niveau requis. En Guinée Forestière, un jeune garçon raconte : « *mon frère a fait trois fois le bac sans être admis parce qu'il a pris l'habitude de passer de classe en classe en classe sans avoir un bon niveau grâce au marchandage des notes qui est une pratique fréquente dans nos écoles »*

Cette situation entraîne le découragement de ceux qui en sont victimes, comme le disait un enquêté de 16 ans en Guinée forestière « *Il ne sert à rien de me casser la tête quand je sais que d'autres les élèves qui payent de l'argent auront de bonnes notes sans pour autant fournir assez d'effort »*

26 Entretien informateur clé, M. Akoye, responsable de la protection à la DNEPPE, Direction nationale de l'éducation préscolaire et de la petite enfance, Ministère des affaires sociales, de la promotion féminine et de l'enfance

27 IRIN, Afrique de l'ouest et Afrique centrale : la violence en milieu scolaire, Briser le silence, <http://www.irinnews.org/printreport.aspx?reportid=89223>

Les grossesses non désirées

Elles constituent aussi les conséquences directes des harcèlements et de l'exploitation sexuelle en milieu scolaire. C'est qu'illustre l'exemple cité ci-haut de la jeune étudiante qui a été violé par son professeur à Kankan à la suite duquel cette jeune femme est tombée enceinte. Ces grossesses non désirées entraînent la déperdition scolaire, parfois l'exclusion de la famille, la honte et la pauvreté ainsi que des complications de santé pour les jeunes filles trop jeunes pour porter un enfant.

Le traumatisme

Cette situation est la conséquence directe de l'abus de l'autorité des enseignants et surtout des maîtres coraniques sur les enfants .Ils obligent les enfants à mendier, à travailler durement dans les champs tout en subissant des bastonnades en cas de refus. Cette autorité est si exagérée qu'elle inspire la peur chez ces enfants qui n'étudient pas dans un climat de paix.

A noter que ces violences sont plus fréquentes en Moyenne Guinée notamment dans les écoles coraniques comme le témoigne cette jeune fille de 20 ans qui vit à Popodara dans la préfecture de Labé

« Lorsque j'avais 12 ans, ma mère m'a envoyée dans un village pour apprendre le Coran. (...) Nous avons l'obligation de piler un kilo soit de riz ou de fonio, d'aller au champ qui se trouvait souvent à des kilomètres de notre résidence, d'aller mendier chaque vendredi au cours duquel nos maîtres coraniques fixaient un quota à recouvrer et celui qui revenait le soir sans cette somme était bastonné et puni sévèrement, ces punitions pouvaient être le fait de nous mettre à genoux sur des graviers (...) Nous ne mangions qu'une fois par jour avec le prétexte selon lequel celui qui a son ventre plein n'assimile rien et nous dormions sur le sol ».

Dégradation physique

Les bastonnades et la soumission des enfants aux travaux champêtres empêchent la croissance physique des enfants. La preuve en est que certains enfants ont des traces de bastonnade sur leur corps et d'autres ont confirmé qu'ils sont trop petits par rapport à leur âge et que cela est dû au port des bagages lourds

D. LES FACTEURS DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

L'inconscience professionnelle et la formation insuffisante des enseignants

Elle s'explique par le non-respect de la déontologie de l'enseignement, cela se justifie par le fait que les enseignants marchandent les notes, exploitent les élèves et harcèlent les jeunes filles dans les écoles.

Le mauvais traitement salarial des enseignants

Cette situation se matérialise par l'insuffisance du salaire et le retard dans son paiement. La mauvaise gestion salariale du corps enseignant amène les enseignants à réclamer de l'argent aux élèves en échanges de notes, ou à favoriser d'autres activités afin de générer leur source de revenu. C'est ce qu'illustre un jeune enseignant de 34 ans à Lènè dans la préfecture de Lola :

« Ici nous recevons tardivement nos salaires à cause de l'éloignement de la sous-préfecture c'est

pourquoi moi je suis obligé de faire des travaux champêtres pour subvenir à mes besoins alimentaires et de m'endetter parfois ».

Le manque d'inspection et de contrôle dans les écoles

C'est un facteur important qui explique la liberté que prennent certains enseignants vis-à-vis de leurs obligations professionnelles. Dans de nombreuses écoles les professeurs peuvent être absents, violenter les enfants, voire abandonner leurs classes au profit d'autres activités génératrices de revenus. C'est le cas des enseignants de la préfecture de Siguiri en Haute Guinée qui abandonnent les classes pour les mines d'or, d'autres témoignages en Guinée Forestière démontrent que les enseignants quittent leurs classes au profit des travaux champêtres.

« Chez nous ici à Doko, lorsque les professeurs entrent en classe le matin, ils dispensent les cours jusqu'à 10heure, après ils se dirigent dans les zones d'exploitations minières, ce qui fait que les cours sont arrêtés à la même heure chaque jour. Les élèves aussi font de même avec l'argument selon lequel le parcours scolaire est long, car une journée passée dans les mines vaut mieux que le salaire d'un fonctionnaire de l'Etat cependant, à quoi bon de perdre son temps à l'école ? Même le sous-préfet se rend dans les carrières à des fins d'exploitation aurifères, tous les jeunes et enfants de la localité suivent l'exemple, et finalement certains établissements d'enseignement scolaire ne fonctionnent même plus par conséquent le taux de d'analphabètes augmente chaque jour ».

Jeune infirmier de 21 ans, Doko

Le manque de sensibilisation des parents sur la violence en milieu scolaire

Certains parents ne considèrent pas la violence à l'école comme une violence dont ils doivent protéger leurs enfants. La bastonnade à titre éducative est largement acceptée et les parents semblent faire confiance aux enseignants et Karamakos pour l'éducation de leurs enfants.

« Je vis avec mon maître coranique, loin de mes parents et même si je dis à mes parents que je subis des atrocités ils n'interviennent jamais c'est seulement quand je tombe malade qu'ils agissent parfois ».

E. FACTEURS DE PROTECTION ET RECOMMANDATIONS

Plusieurs enfants ont souligné l'existence de certaines ONG travaillant spécifiquement sur la violence scolaire notamment Plan International en Guinée forestière. Néanmoins, les activités des ONG ne peuvent toucher toutes les écoles du pays et bien souvent seule l'intervention de certains membres de communautés permet de protéger les enfants de ce type de violence. *« J'ai entendu parler d'une ONG qui évolue dans les établissements scolaires à travers l'organisation des sensibilisations pour prévenir la violence à l'école mais je n'ai jamais vu ses actions ».*

L'UNICEF et Plan Guinée ont également, dans certaines régions, diffusé des émissions radiophoniques afin de sensibiliser sur la violence à l'école et l'importance de l'éducation.

Pour les enfants, les parents d'élèves pourraient jouer un rôle important pour réduire la violence en milieu scolaire si ceux là étaient sensibilisés à la question de la violence. Par ailleurs, de nombreux enfants ont également exprimé le souhait que des associations d'élèves soient créées et soutenues dans les écoles afin

d'impliquer les élèves dans la résolution des problèmes au sein de leur école.

Les jeunes et les enfants recommandent :

- La création et le soutien d'associations d'élèves au sein des écoles
- L'implication des ONG dans la promotion et la vulgarisation des droits de l'enfant, ainsi que l'assistance financière des associations juvéniles et la sensibilisation des parents d'élève.
- Renforcer la formation des enseignants et notamment l'apprentissage de méthodes d'éducation et de discipline non violente.
- Le renforcement du système éducatif à travers les inspections régulières dans les écoles, la formation des enseignants, la sanction des contrevenants à la déontologie de l'enseignement et la construction des établissements scolaires.

5.3 Exploitation des enfants et jeunes

A. QU'EST CE QUE L'EXPLOITATION DES ENFANTS ET DES JEUNES ? DÉFINITION

Si partout dans le monde nous observons une diminution des enfants contraints au travail, en Afrique sub-saharienne au contraire, le phénomène n'a pas diminué ces dernières années²⁸. En Guinée, Les secteurs d'emploi des enfants sont très variés et les conditions de travail sont difficiles et dangereuses. Dans certains cas les enfants travaillent plus que leurs parents et ne gagnent que la moitié de leur salaire et parfois rien. Ils sont exposés aux dangers comme les accidents dans les anciens trous d'exploitation, à des contractions de maladies. Bien que la législation guinéenne protège et régleme le travail des enfants, l'UNICEF considère que 40% des enfants travaillent en Guinée²⁹.

Par ailleurs, notons que ces mauvais traitements sont infligés aux enfants en violation des dispositions légales en vigueur dans le pays notamment le code de l'enfant Guinéen en son article 411 qui stipule qu'« *il est interdit de faire effectuer par un enfant un travail disproportionné à ses capacités ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique ou moral*³⁰ ». La République de Guinée a également ratifié, le 10 décembre 2001, la Convention N°138 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et La Convention N°182 du Bureau International du Travail sur les pires formes de travail des enfants³¹.

Cette législation est peu respectée et le travail des enfants est parfois considéré comme une norme sociale contribuant à l'éducation des enfants. Néanmoins, le travail des enfants a de lourdes conséquences sur leur santé physique et mentale, sur leur droit à l'éducation et aux loisirs.

Avec une récurrence de 147 enfants et jeunes ayant mentionné cette violence à leur rencontre dont 56 femmes et 91 hommes, l'exploitation des enfants et des jeunes est l'une des grandes catégories de violence rencontrées en République de Guinée.

28 Organisation Internationale du Travail, *Mesurer les progrès dans la lutte contre le travail des enfants*, Estimations et tendances mondiales, 2000-2012, http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/ed_norm/ipec/documents/publication/wcms_221515.pdf

29 UNICEF, Statistiques Guinée, http://www.unicef.org/french/infobycountry/guinea_statistics.html

30 Code de l'enfant Guinéen, loi 1/2008/011/an du 19 août 2008, http://www.hcch.net/upload/ce_gn.pdf

31 OIT, Ratifications pour la Guinée, http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLXPUB:11200:0::NO::P11200_COUNTRY_ID:103018

Le travail des enfants peut recouvrir différentes formes. Il peut avoir lieu dans le cadre familial, par les travaux domestiques ou agricoles ou encore dans les industries ou dans les mines.

B. LES DIFFÉRENTES FORMES D'EXPLOITATION

Le travail au sein de la famille

Aider ses parents – à la maison ou au champ – est une chose normale notamment en Guinée. Néanmoins, le travail des enfants ne doit pas nuire à son développement, à son éducation, ni à sa santé. De nombreux enfants nous ont fait part de l'exploitation dont ils sont victimes au sein de leur famille, naturelle ou adoptive. Le travail des enfants permet à certaines familles de survivre, dans d'autres cas, particulièrement pour les jeunes filles placées, le travail domestique est considéré comme une façon de rétribuer le placement d'enfants, donnant lieu à des formes d'exploitation³². Parfois au travail s'ajoutent d'autres formes de maltraitance.

« Je vis avec mes parents biologiques, mais mon père me traite mal car il me fait travailler matin, midi et soir sans repos, je me couche à 23 heures et il me réveille très tôt à 5h ou 6h du matin pour recommencer la même routine et s'il m'arrivait de somnoler pendant que je suis assis à l'attente des clients dans le bar, il me bastonne et cela me fatigue vraiment car j'ai même pas le temps de jouer comme mes amis. ». (Garçon, 16 ans Kankan)

Les mines

Le travail des enfants dans les mines est largement répandu en Guinée bien qu'interdit par la loi³³.

Principalement à Siguiri où les enfants sont exploités par leurs propres parents ou par leurs tuteurs comme le témoigne ce jeune élève de 15 ans de Kintinian dans la préfecture de Siguiri :

« Je suis vraiment déçu à plus d'un titre du comportement de nos parents de kintinian, car je viens de perdre un ami suite à un accident dans les mines. Tout a débuté lorsque ses parents ont commencé à le harceler avec l'argument selon lequel tout jeune qui ne se débrouille pas à apporter quelque chose pour la famille est un bon à rien et ne mérite pas d'avoir à manger, c'est à cet effet que ses parents commencèrent à le priver de nourriture afin qu'il se rende dans les mines et soudain il décida de s'y rendre et lors d'une de ses recherche d'or, il tomba dans un ancien trou d'extraction minière, finalement c'est son cadavre qu'on a retrouvé. Sachant que ce cas déplorable n'est pas le seul dans notre localité. »

Elles sont également des lieux où l'exploitation sexuelle des enfants et la prostitution sont très répandues comme en témoigne ce jeune homme de 23 ans à Doko :

« Il y a beaucoup de prostitution de jeunes filles. Même certains vieux violent les filles. Mais les filles et les femmes violées sont des étrangères qui quittent leurs parents pour venir se prostituer. Pour la plus part ce sont des étudiantes et de très jeunes filles. Les jeunes hommes prennent de la "babe" (chanvre indien) et de l'alcool. C'est un lieu de laisser aller où rien n'est ordonné »

32 Human Right Watch, *Au bas de l'échelle, Exploitation et maltraitance des filles travaillant comme domestiques en Guinée, Juin 2007*, <http://www.hrw.org/fr/reports/2007/06/15/au-bas-de-l-chelle>

33 US Department in Guinea, *Rapport sur la traite des personnes en Guinée, 2014*, disponible <http://photos.state.gov/libraries/guinea/231771/PDFs/guineatip2014.pdf>

Dans les écoles (publiques et coraniques)

- **Ecoles publiques:** comme indiqué plus haut, les instituteurs se servent des élèves comme main d'œuvre dans l'exécution de leurs travaux champêtres, de ménage ou dans certains cas les font travailler dans les mines.
- **Ecoles coraniques :** également les karamokos hébergent un nombre important d'élèves venus de différentes régions de Guinée, imposant aux disciples de faire la mendicité sinon ils sont victimes de privation de nourriture et très souvent ils sont exploités dans les champs des **karamoko** avec un argument selon lequel ils doivent chercher la bénédiction de ceux-ci.
- **Dans les chantiers/ateliers de travail :** Dans les ateliers de coiffure, de couture, de menuiserie dans les chantiers de construction, les jeunes sont très souvent confrontés à des cas d'exploitation.
- **Dans les marchés :** les parents chargent les enfants d'aller vendre au marché durant plus d'une demi-journée. Il y a aussi des personnes qui emploient des enfants de pauvres ou abandonnés pour y assurer des tâches inappropriées telles que : porter les bagages, transporter les marchandises sur la tête. Selon notre enquête les formes d'exploitations sont particulièrement importantes dans les localités suivantes : Siguiri ; Yomou ; N'Nzérékoré (palé) ; Coyah ; Labé (Dionfo) ; Kouroussa ; Lola (Leiné) ; Kindia ; Dalaba ; Kankan et Pita.

A Conakry aussi, il y a actuellement l'apparition de plusieurs petites PME de ramassage des ordures qui utilisent des enfants et jeunes de moins de 18 ans en contrepartie d'une très faible rémunération. D'autres essaient de trouver dans les poubelles ce qui pourrait être recyclé ou revendu³⁴. Cela se fait avec une absence d'équipements adéquats malgré tous les risques de maladies liés à ce métier. Dans les marchés de la capitale, de nombreux enfants sont également embauchés à différents travaux.

Le travail non rémunéré des jeunes

Il représente l'une des violences dont sont victimes principalement les jeunes dont l'âge varie de 17 à 25 ans. Il est défini par les enquêtés comme le fait de ne pas être payé après un travail effectué. Par exemple, les jeunes orientés dans les ateliers de travail comme la mécanique, les salons de coiffure et de couture en sont les principales victimes car ces jeunes sont amenés dans l'intention d'apprendre le métier sachant que les maîtres en profitent pour se servir de ces jeunes afin d'augmenter leur profit, sans pour autant payer leurs prestations. Des cas illustratifs ont été détectés dans les localités de N'Nzérékoré et Diéké, un jeune garçon de 17 ans à palé dans N'Nzérékoré nous a raconté que les professeurs les obligent à travailler dans leurs champs parfois durant trois jours successifs sans aucune rémunération tandis que ces derniers vendent les récoltes issues de leur travail.

Le sous-emploi des jeunes

Il est défini par les enquêtés comme étant la disproportion entre le travail fourni et le salaire reçu. Par exemple à Kintinian dans la commune de Bouré (préfecture de Siguiri) le taux de chômage est très élevé, cependant la Société Aurifère de Guinée profite de cette situation pour exploiter les jeunes en recrutant beaucoup d'employés sans pour autant les payer à la hauteur du travail fourni.

34 France 24, « trop d'enfants sont forcés de faire les poubelles à Conakry, 15/07/2013, <http://observers.france24.com/fr/content/20130712-conakry-business-ferraille-enfants-d%C3%A9charge-poubelle-guinee>

C. FACTEURS CONTRIBUANT À L'EXPLOITATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

La migration des enfants

La migration des enfants a une longue tradition. La traite est définie par le protocole de Palerme comme « Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation sont considérés comme une "traite des personnes"³⁵ ». La traite des enfants pour le travail est devenue un problème croissant en Afrique de l'Ouest. Dans toute la région, les enfants sont victimes de traite pour être employés au service domestique, aux travaux agricoles, pour vendre sur les marchés et dans la rue, et pour mendier. Certains enfants sont aussi victimes de la traite à des fins de prostitution et d'exploitation sexuelle. En Guinée, au problème de la traite interne s'ajoute la traite transfrontalière notamment entre le Mali, la Sierra Leone, le Libéria et la Côte d'Ivoire³⁶.

La migration des enfants s'effectue également par le système de confiage. De jeunes enfants sont souvent envoyés vivre chez d'autres membres de la famille ou d'autres personnes aisées (amis de la famille), dans le contexte des pratiques traditionnelles du placement d'enfant en famille d'accueil. Les enfants éloignés de leur famille sont souvent plus vulnérables à l'exploitation et le système de confiage des enfants peut amener à des situations de traite des enfants.

Manque de sensibilisation des parents et des tuteurs

Les réalités sur le terrain lors de cette enquête nous ont prouvé qu'une grande partie des parents ignorent les droits mêmes élémentaires des enfants. La pauvreté, l'analphabétisme des parents (biologiques/tuteurs), le taux élevé de chômage de certains parents sont également la cause de l'exploitation des enfants et des jeunes. En Guinée Forestière par exemple, un enfant nous a confié :

« Je suis le seul à effectuer tous les travaux domestiques à la maison sans oublier qu'à l'école nous sommes aussi soumis à des travaux obligatoires dans les champs des instituteurs ».

Une étude menée par le ministère de l'action sociale de la promotion féminine et de l'enfance montre que « le manque d'activités génératrice de revenu dans la localité de Siguiri amène toute la population y compris les enfants à se focaliser sur l'exploitation traditionnelle de l'or qui se fait de façon anarchique et qui cause beaucoup de problèmes³⁷ ».

D. IMPACTS DE L'EXPLOITATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

Les impacts de l'exploitation et du travail forcé et abusif sont nombreux et mettent très souvent en péril la vie, la santé morale et physique des victimes et compromettent leur avenir en les privant d'une éducation appropriée. Des enfants analphabètes qui ne vont ni à l'école et qui n'ont pas d'éducation, mettent leur vie en danger pour assurer leur survie et celle de leur famille. La prostitution et l'exploitation sexuelle sont également extrêmement dangereuses en exposant les jeunes filles à des rapports sexuels non protégés, sources

35 Protocole des Nations Unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes en particulier des femmes et des enfants, art. 3.a, rapport disponible : http://www.uncjin.org/Documents/Conventions/dcatoc/final_documents_2/convention_%20traff_french.pdf

36 UNICEF, la traite des enfants en Afrique de l'ouest, Réponses politiques, Avril 2002, rapport disponible : <http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/insight7f.pdf>

37 Entretien avec le chef de la section "protection de l'enfance" au ministère de l'action sociale de la promotion féminine et de l'enfance.

de maladies graves et mortelles.

Déformations physiques et retard de croissance

Notamment lorsque les enfants sont soumis à des travaux inadaptés à leur âge, le travail des enfants causent des déformations physiques et un retard de croissance chez de nombreux enfants. Lors de notre enquête plusieurs enfants nous ont dit :

« Nous sommes trop petits pour notre âge du fait de porter des charges trop lourdes »

Mise en danger de la vie des enfants

Il y a également de nombreux accidents, notamment dans les mines où les enfants travaillent dans des environnements dangereux et non protégés.

Les travaux domestiques auxquels sont soumis certains enfants s'accompagnent aussi de nombreuses formes de maltraitance voire même de situation d'esclavage comme le témoigne cette jeune femme (20 ans) de Doko, préfecture de Siguiri :

« Je connais une fille de 12ans qui vit avec sa grande sœur et qui est victime de beaucoup de violences car sa grande sœur lui fait faire de façon abusive et forcée les travaux domestiques à savoir nettoyer toute la maison, puiser de l'eau au puit ou au marigot, transporter des bagages lourds ou encore se rendre dans les mines à la recherche de l'or, pour ne citer que cela ... Cela est devenu une habitude pour sa grande sœur parce que beaucoup d'enfants sont passés chez elle en adoption et elle les a tous traités de la sorte. »

Traumatisme et déperdition scolaire

Le fait de forcer les enfants et les jeunes à travailler ou l'action de les faire travailler de façon abusive, **les traumatisent psychologiquement** et **freine leurs épanouissements** car selon eux : « ils n'arrivent pas à se reposer, à bien réfléchir, à avoir le temps pour les études. »

Ce qui peut aboutir à **la déperdition scolaire** dans le temps et peut également développer **des sentiments de haine** et **méfiance** et conduire les victimes à l'exode.

Conflits sociaux

Sous-emploi et le travail non rémunéré impacte **l'avenir des jeunes** dans la mesure où même lorsqu'ils travaillent, ils ne sont pas aptes à se suffire financièrement ; Parfois ils ne sont même pas payés et continuent à travailler dans l'espoir de gagner un salaire un jour, c'est le cas de beaucoup de jeunes travailleurs dans une entreprise extractive à Kouroussa dans la sous-préfecture de Kiniero où un jeune âgé de 22 ans nous raconte :

Cette société extractive nous a fait beaucoup de promesses à savoir l'octroi des bus scolaires et de transport des employés, le bitumage des routes, la prise en charge des employés... Mais lorsqu'ils constatèrent le taux de chômage accru dans notre localité, ils ont failli à leurs promesses, ils nous rémunéraient deux fois moins qu'ils ne devraient, chose qui nous a pas découragé et nous avons continué à travailler jusqu'à ce qu'on remarque que les choses restaient et demeuraient ce qu'elles étaient, d'où

le début des grèves intempestives en passant par la destruction des bus existants jusqu'à la fermeture de ladite société qui avait trop exploité ses employés.

Ces situations injustes sont sources de conflits sociaux et d'exode pour nombreux jeunes. Dans la préfecture de Siguiri, des conflits ont éclatés entre les jeunes autour de l'exploitation des mines. Au cours des affrontements de juillet 2014, il y a eu 7 morts et 21 blessés à Doko.

E. FACTEURS DE PROTECTION ET RECOMMANDATIONS

Fort conscients que l'exploitation constitue un frein à l'épanouissement de la couche juvénile, les enfants et les jeunes soutiennent que pour combattre cette forme de violence, il faut mobiliser plusieurs facteurs parmi lesquels figurent principalement la sensibilisation des parents aux dangers du travail des enfants, mais aussi des mesures de protection pour les enfants victimes de traite notamment en cas de placement d'enfants dans d'autres familles.

Les enfants témoignent que les acteurs de proximité, sensibilisés aux dangers du travail des enfants, sont parfois de bons relais pour décourager les parents de certaines pratiques.

« Chaque fois que ma tutrice me demandait de transporter les bidons d'eau et de piler le riz pour elle, sa meilleure amie qui est notre voisine la déconseillait. », a témoigné une adolescente âgée de 11ans dans la sous-préfecture de Yalenzou dans N'Zérékoré.

De nombreuses ONG nationales ou internationales luttent contre le trafic et le travail abusif des enfants. Elles mettent en place des programmes de réintégration des enfants victimes de la traite et favorisent le retour à l'éducation, c'est le cas notamment de Terre des Hommes et de Sabou Guinée.

Concernant l'exploitation des jeunes, la principale cause est **le manque d'emploi** et le fort niveau de chômage des jeunes ainsi que l'inadéquation des formations professionnelles face au marché de l'emploi. Ainsi des infrastructures socioprofessionnelles de proximité notamment en milieu rural pourraient encourager la scolarisation des enfants et favoriser l'intégration socioprofessionnelle des jeunes.

Malgré tout, beaucoup d'enfants et de jeunes ont souligné que les autorités étaient souvent très laxistes concernant le travail des enfants. Un enfant de Yomou nous a confié que *« les élèves passent plus de temps au champ de leur instituteurs que dans les salles de classe et cela sous le regard indifférent des autorités »*.

Les enfants et les jeunes ont formulé plusieurs recommandations concernant l'exploitation des enfants et des jeunes :

- Régulariser l'exploitation traditionnelle dans les zones minières. En effet, selon les données de l'enquête les zones d'exploitations minières constituent les zones où le travail des enfants est le plus fréquent et surtout le plus dangereux. Dans ces zones, la déperdition scolaire est particulièrement élevée.
- Créer des centres de réinsertion et de rééducation pour les jeunes déscolarisés, notamment ceux qui ont été empêchés de suivre une éducation du fait de la traite ou du travail abusif.
- Un meilleur suivi des enfants victimes de la traite, notamment en mettant en place au niveau

local des structures d'accueil et de formation pour les mineurs et jeunes majeurs isolés. L'action des structures telles que les CECOJE (Centre d'écoute, de conseil et d'orientation pour les jeunes) doit être renforcée dans ce sens, notamment pour renforcer la confiance des jeunes dans les structures d'accueil.

- Encourager et soutenir l'entrepreneuriat des jeunes à travers l'encadrement, l'allocation de financement et l'appui technique des projets et initiatives jeunes
- Appuyer et l'encourager des projets visant à réduire les violences faites aux enfants et aux jeunes notamment en milieu rural. La sensibilisation des communautés est essentielle pour réduire le travail abusif des enfants.

5.4 Les violences basées sur le genre

A. DÉFINITION DES VIOLENCES DE GENRE

Les violences basées sur le genre sont définies comme étant une violence dirigée à l'encontre d'une personne, basée sur son sexe ou son genre. En Guinée cette violence s'exprime essentiellement à l'encontre des jeunes filles et des femmes. L'enquête nationale sur les violences basées sur le genre menée par le Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfant révèle que : 92% des femmes âgées de 15 à 49 ans sont victimes de violences avec des variations régionales : 88 % de femmes en Guinée Forestière ; 64 % de femmes en Basse Guinée ; 57 % de femmes à Conakry ; 54 % de femmes en Moyenne Guinée ; 51 % de femmes en Haute Guinée. Cette enquête indique un niveau très élevé des violences faites aux femmes en Guinée et ce pour tous les groupes ethniques. Ainsi le rapport démontre que 89% des femmes Peulhs sont victimes de violence de genre et 90% des femmes malinkés. Cette prévalence des violences basées sur le genre est encore plus élevée chez les femmes soussou (95%) et nettement plus élevée chez les femmes kissis (98%), guerzés et tomas (99%)³⁸.

Cette étude a également révélé que la plupart de ces violences sont perpétrées dans 54% des cas par le conjoint ou l'ex-conjoint et dans 13% par des camarades ou amis de la victime et 84% ont principalement lieu au domicile de cette dernière. Les violences faites aux femmes sont donc principalement commises par l'entourage proche des victimes³⁹.

Selon nos données de terrain, les violences de genre ont été mentionnées dans 130 conversations comme étant une des pires formes de violences vécues par les enfants et les jeunes. Une proportion quasiment égale d'hommes et de femmes ont mentionné cette violence. Bien que les femmes et les filles soient la cible de ces violences, il apparaît dans notre enquête que les garçons se sentent également concernés et réproouvent ces violences dans leurs communautés. Il est à noter qu'une part importante des violences basées sur le genre a été mentionnée en Haute Guinée (48%) et en Guinée Forestière (28%).

Les statistiques du Ministère des Affaires Sociales (MASPFE) comme les résultats de notre recherche montrent qu'en République de Guinée, les violences basées sur le genre sont fréquentes dans toutes les

38 Ministère des Affaires sociales, de la promotion féminine et de l'Enfance, *Rapport national sur l'élimination et la prévention des violences à l'égard des femmes/filles*, Février 2013. Rapport disponible : <http://www.gn.undp.org/content/dam/guinea/docs/whatwedo/women-empowerment/rapport-national-vbg-2013.pdf>

39 Ibidem

sphères sociales (en famille, à l'école, dans les rues, dans les boîtes de nuits...).

B. LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

L'abandon des mères célibataires

Les victimes expliquent cette violence par le fait d'être abandonnées par leurs concubins, une fois qu'elles tombent enceintes. Selon le DHS 2012, seulement 9 % des femmes de 15-49 ans utilisaient, au moment de l'enquête, une méthode quelconque de contraception. Dans 7 % des cas les femmes utilisaient une méthode moderne et dans 2 % des cas une méthode traditionnelle. Notre enquête a révélé que cette violence est la plus visible en Guinée forestière à cause du manque d'éducation sexuelle des filles. Comme l'illustre ce qu'une enquêtée de 24 ans a eu à révéler à Yomou :

«J'ai eu trois enfants de pères différents qui m'ont finalement abandonnée tour à tour, je suis partie me planifier au Liberia, les médecins m'ont placé à cet effet un brin de bois dans mes muscle afin de me mettre à l'abri des grossesses indésirées. Pour se planifier il nous faut aller vers le Liberia voisin, ce qui demande pas mal de frais. C'est ce qui fait que beaucoup de filles ne sont pas planifié pour éviter les grossesses ici. Celles qui partent à l'école évitent souvent des grossesses parce qu'elles font des cours sur les méthodes de contraception, mais comme ici beaucoup ne sont pas allées à l'école elles ne savent pas comment éviter les grossesses».

Mutilations génitales féminines

Cette pratique néfaste à la santé des jeunes filles, est considérée comme une pratique normale pour la plupart des victimes en Guinée. Selon le DHS 2012, plus de neuf femmes de 15-49 ans sur dix sont excisées (97 %). Chez les musulmans cette proportion atteint 99 %. Le type d'excision le plus pratiqué consiste à enlever le clitoris et une partie des lèvres (84 %) ⁴⁰. Le DHS montre également que 6 % des filles de moins de 15 ans qui ont été excisées ont eu le vagin fermé et cousu. Les études ont montré que la Guinée est le deuxième pays au monde où l'on pratique le plus l'excision ⁴¹. Les statistiques prouvent qu'en Guinée la totalité des femmes (100%) et des hommes (96%) ont entendu parler de l'excision ; qu'environ les trois quarts des femmes (76%) pensent que la pratique devrait être maintenue. Chez les hommes, cette proportion est de 58%. Ces statistiques prouvent la haute prévalence des mutilations génitales féminines néanmoins celles-ci constituent une norme sociale dont il est difficile de parler ouvertement en Guinée. Ainsi elles ne sont pas toujours perçues comme une violence du fait l'acceptation largement répandue et, lorsqu'elles sont vécues comme une forme de violence, il est difficile pour les victimes d'en parler ouvertement. Malgré le tabou autour de cette pratique notre enquête a révélé que l'excision constitue une violence pour certaines filles en Guinée ⁴² comme l'illustre l'exemple de cette jeune fille de 15 ans, couturière de la préfecture de Couroussa :

« Il y a une violence que je connais, c'est l'excision des jeunes filles qui selon moi doit être bannie car elle a des conséquences néfastes comme les maladies, les cas de décès à cause de la non maîtrise des saignements et les acteurs principaux de ces violences sont les parents. »

40 Demographic Health Surveys (DHS) 2012 Guinée, <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/PR20/PR20.pdf>

41 UNICEF, Female Genital Mutilation/cutting, *A statistical overview and exploration of the dynamics of change*, July 2013, http://www.unicef.org/media/files/FGCM_Lo_res.pdf

42 Deux jeunes filles en Guinée Forestière nous ont dit que les mutilations génitales féminines étaient pour elles la pire forme de violence subie. Bien que peu de personnes nous aient parlé de ce type de violence, nous avons considéré étant donné le tabou qui entoure cette pratique qu'il était important de relayer la parole de celles qui ont osé en parler.

Celles qui se libèrent de ce tabou ne sont pas nombreuses, néanmoins il ne faut pas les ignorer.

Le mariage forcé et précoce

Le mariage précoce est « un mariage coutumier, religieux ou légal de quiconque âgé de moins de 18 ans. Le mariage d'enfant a lieu avant qu'une fille soit physiquement et psychologiquement prête à assumer les responsabilités du mariage et de la maternité⁴³ ». Cette violence a été mentionnée dans 45 conversations dont la majorité en Haute Guinée.

Cette coutume a donc des conséquences importantes pour la santé publique, la sécurité nationale, développement social, les droits de l'homme, le développement économique et l'égalité des genres.

Le mariage précoce est une pratique répandue en Afrique de l'Ouest. En 2009, 35,6 % des jeunes filles âgées de 15 à 19 ans étaient engagées dans des relations maritales en Guinée⁴⁴.

Selon les enquêtés c'est une violence psychologique, qui conduit dans beaucoup de cas à des violences conjugales et des violences sexuelles au sein du couple. Le mariage précoce et forcé engendre parfois des violences physiques et sexuelles au sein des couples. *« Les parents de ma copine l'ont obligée à se marier à un homme qu'elle n'aimait pas, un jour cet homme a bastonné ma copine à mort, parce celle-ci s'était disputée avec sa coépouse et parfois il la menottait pour avoir des relations sexuelles avec celle-ci, comme la fille ne voulait toujours pas de lui, il a versé de l'acide sur le visage de la fille. Jeune fille de 20 ans à Siguiri.*

Elles expliquent le phénomène du mariage précoce par le fait que leurs parents décident de les marier très jeunes et sans leurs consentements. Pour les jeunes et les enfants intéressés, lorsque les parents décident de les marier très jeunes leur bonheur ne constitue une préoccupation dans leur choix. C'est ce qu'illustre ce que nous a révélé une jeune de Haute Guinée qui s'est mariée à l'âge de 14 ans :

« Mes parents m'ont donnée en mariage à un homme qui ne m'aimait pas, et que je n'aimais pas non plus. De ce fait le jour de notre rencontre nuptiale il m'a obligée de coucher avec lui, moi je refusais, mais avec force il a couché trois fois avec moi. Il couchait avec moi avec une telle violence que j'ai eu des déchirures. Jusqu'à présent je ne suis plus avec lui je me suis remariée, mais je n'arrive pas à oublier cette première expérience. J'ai toujours des douleurs lors des relations sexuelles avec mon nouveau mari.».

Le harcèlement sexuel et le viol des jeunes filles

Le harcèlement sexuel et le viol sont deux formes de violences basées sur le genre. Cette violence est la conséquence du harcèlement sexuel que ces filles subissent le plus souvent à l'école, et de la part des jeunes de leur âge dans les communautés et parfois au sein des familles. Les enquêtés expriment que l'école au lieu d'être un lieu de protection et d'éducation pour les filles n'est plus convenable pour elles, car elles ne s'y sentent pas en sécurité. C'est pourquoi elles refusent d'y aller. C'est ce qu'illustre ce qu'a dit une enquêtée :

« Mon professeur me faisait des avances sexuelles et je n'acceptais pas, à cause de cela à chaque fois

43 Girls not Brides, Cartographie du mariage précoce en Afrique de l'Ouest. http://www.girlsnotbrides.org/wp-content/uploads/2014/01/Ford-Foundation-West-Africa-report-FRENCH-2013_09.pdf

44 Ibidem

que je venais en classe il me posait des questions pour me coller et me donner des mauvaises notes pour qu'enfin j'accepte de sortir avec lui. Il voulait que je couche avec lui en contrepartie de l'obtention de bonnes notes. Et finalement j'ai cessé d'aller à l'école jusque maintenant ».

Certaines sont victimes de viols et de violences sexuelles au sein de leur communauté :

« J'ai été agressée et violée derrière ma cour par trois jeunes hommes mal intentionnés au retour d'une boîte de nuit », témoigne une fille mineure (17 ans) de Pita en Moyenne Guinée.

Beaucoup de viols ont été recensés dans les zones minières comme l'atteste ce jeune homme de 26 ans à Kiniero :

« Ici à Kiniero avec la présence de la société SIMAFO, nous avons constaté la présence de beaucoup d'étrangers qui d'une part travaillent dans cette société, et d'autre part qui sont venus chercher de l'emploi ; ce sont dans la plupart des cas, ces étrangers qui ont besoin des prostituées dû au fait qu'ils n'ont pas de femmes ici. Dans ces situations, lorsque les prostituées ne leur rendent pas la tâche facile, ils les bastonnent, les maltraitent et pire ils les violent parfois juste pour se satisfaire. Beaucoup de filles ont été violées ici comme ça »

C. IMPACTS DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Violences conjugales

Les impacts des violences de genre sont nombreux et ont tendance à renforcer l'occurrence d'autres formes de violences. Le mariage précoce et forcé engendre parfois des violences physiques et sexuelles au sein des couples.

Dangers pour la santé

Les violences basées sur le genre ont également des conséquences physiques graves, les MGF causent des troubles à long terme et causent parfois la mort des jeunes femmes lors des accouchements. Les violences sexuelles entraînent des risques importants de contamination au VIH/SIDA et autres maladies sexuellement transmissibles. Cette fille de 24 ans à Lola raconté à propos des Mutilations Génitales Féminines :

« Moi je ne ressens pas l'amour, je veux dire que quand j'ai des relations intimes avec mon concubin je ne ressens pas du plaisir, ça me fait très mal, si mal que j'ai peur à l'idée d'avoir un rapport sexuel. Souvent les garçons qui sortent avec moi ne durent pas, car ils sont découragés avec les douleurs que je ressens lors des relations intimes qui se passent entre nous. J'ai eu un enfant avec mon premier amant, l'accouchement de ma fille était très difficile, j'ai failli en mourir. La sage-femme qui s'occupait de moi m'a dit que c'était dû à l'excision que j'avais subie. Moi je ne permettrais pas que l'on excise ma fille, ça jamais ».

Déscolarisation

Un autre impact de la violence de genre est la déscolarisation des jeunes filles. À l'école, lorsqu'elles sont harcelées voire agressées sexuellement par leurs professeurs, lorsqu'elles sont mariées à un âge trop précoce, lorsqu'elles sont enceintes à la suite de viols, de nombreuses jeunes filles sont forcées d'abandonner leurs

études à la suite de ces violences.

Stigmatisation et isolement social

Les jeunes filles violées ainsi que les mères célibataires sont souvent stigmatisées au sein de leurs communautés. Monsieur Akoye Guilavogui, responsable de la protection à la Direction Nationale de l'Enfance souligne que le viol a de nombreuses conséquences sur les victimes souvent mineures comme la stigmatisation et la déscolarisation. Il souligne également que les violences sexuelles sont un facteur important de la forte prévalence des grossesses précoces⁴⁵.

D. FACTEURS QUI CONTRIBUENT AUX VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Facteurs d'ordre socioculturels

Le poids des coutumes et des traditions joue un rôle important dans les violences de genre. Les mutilations génitales féminines par exemple, sont considérées comme des pratiques traditionnelles permettant de conserver la dignité des jeunes filles et favoriser leur fidélité une fois mariée. Ainsi pour la plupart des personnes en Guinée, elles ne sont pas considérées comme une violence. Cet aspect est d'autant plus visible lorsque l'on considère le faible nombre de jeunes filles ayant mentionné cette violence au cours de notre enquête. Le mariage forcé et précoce est aussi considéré comme une pratique traditionnelle et permet pour certaines familles de conserver la dignité des jeunes filles. La peur que les jeunes filles tombent enceinte sous le toit familial et hors mariage ce qui constitue un déshonneur selon la coutume comme le souligne cette jeune fille de 15 ans dans la préfecture de Kouroussa

« Pendant mon mariage, mon père n'était pas d'accord car selon lui je n'avais pas atteint l'âge du mariage mais comme c'est sa petite sœur qui m'a encadrée et élevée et que cette dernière était pour le mariage, de peur pour moi, à cause du taux élevé de grossesses non désirées des jeunes filles, mon père était obligé d'accepter pour ne pas frustrer sa sœur au risque d'être maudit par celle-ci. Sinon, si mon avis comptait réellement j'aurais refusé à cause de la précocité »

Parfois les filles sont mariées lorsqu'elles tombent enceintes à la suite de rapports sexuels consentis ou non.

Inégalité entre les sexes

Plus généralement, les violences basées sur le genre, sont issues d'un rapport inégal entre les hommes et les femmes, faisant de ces dernières, les victimes de violences particulières liées à leur sexe.

La particularité des violences de genre, c'est que ces violences se retrouvent dans toutes les sphères de la société, au sein de la famille, à l'école, dans la rue, sur les lieux de travail. A ce titre, les zones d'exploitation minière favorisent, d'après les enfants et les jeunes interrogés, l'occurrence des violences sexuelles à l'encontre des jeunes filles ainsi que la prostitution. :

Chez nous ici le viol est très fréquent et la fille n'a pas où se plaindre, on dirait qu'il n'y a pas d'autorité ici à DOKO et c'est un lieu où plusieurs étrangers viennent pour exploiter de l'or ; ça se passe ainsi dans toutes les zones minières. Jeune homme de 20 ans travaillant dans exploitation d'or à Siguiri.

45 Entretien avec Monsieur Akoye Guilavogui, responsable de la protection à la direction nationale de l'enfance (DNE)

L'inégalité entre les sexes et la place des femmes dans les communautés permet de comprendre la prévalence du mariage précoce. Très souvent, les filles n'ont pas le droit de donner leur avis ni de s'exprimer librement⁴⁶.

Stigmatisation et culture du silence

Il existe une grande culture de silence autour des violences basées sur le genre. Lors de nos entretiens avec les acteurs de la protection de l'enfance, beaucoup ont souligné le fait que très peu de plaintes sont déposées pour les cas de violences sexuelles. Maître Foromo Frederic Loua, avocat au barreau de Conakry et président de l'ONG Même Droit pour Tous (MDT) souligne : « *Concernant les viols, peu de dossiers reçoivent une suite judiciaire du fait que les familles refusent de dénoncer les cas pour des raisons d'honneur et de fierté* ». Les familles des victimes préfèrent généralement régler les problèmes de violences sexuelles au sein de leur famille, laissant parfois les victimes sans aucun soutien. Parfois les jeunes filles violées sont mariées avec leur agresseur afin de ne pas mettre en cause l'honneur de la famille.

Pauvreté

La pauvreté pousse parfois certains parents à donner leurs filles aux personnes riches pour leur assurer un bon avenir ou marient leurs filles lorsqu'elles sont très jeunes pour pouvoir soulager la famille de la charge de certains enfants, et particulièrement des filles.

E. FACTEURS DE PROTECTION, DE PRÉVENTION ET RECOMMANDATIONS

Les enfants et les jeunes ont mentionné le rôle de certaines ONG dans la prévention des violences basées sur le genre. C'est le cas notamment de l'AGBEF (Association Guinéenne pour le Bien Etre Familial) qui intervient dans les chefs-lieux (Nzérékoré centre, et Yomou) à travers une assistance sur les techniques de planification familiale dans ces lieux d'intervention, ce qui ne permet malheureusement pas aux filles des milieux ruraux de bénéficier de ces actions.

Les enfants et les jeunes ont mentionné comme facteur de protection la sensibilisation de leurs parents : en organisant des émissions en langue locale, des sensibilisations dans les marchés et d'autres lieux publics, et faire les sensibilisations de bouche à oreille dans leurs familles respective autour du thème.

Les sages et les proches sensibilisés peuvent jouer un rôle important dans la prévention des violences basées sur le genre. Dans certaines situations, l'intervention de personnes extérieures a permis par exemple d'éviter des mariages précoces.

Certaines ONG ont mis en place des programmes de sensibilisation, malheureusement pour certaines familles pauvres, le mariage des jeunes filles permet de se décharger financièrement d'un de leur enfant et est donc difficile à changer si aucun soutien n'est donné à la famille et particulièrement aux jeunes filles et à leur éducation. Selon les enquêtés les ONG doivent intervenir dans la prévention et la lutte de cette violence, à travers les sensibilisations dans les milieux scolaire, et des jeunes garçons dans les quartiers. Il faut que les jeunes et particulièrement les garçons comprennent les conséquences de ces violences sur les jeunes filles Les

46 Notre équipe de recherche s'est heurtée à ces discriminations basées sur le genre. En Haute Guinée par exemple, lors de la période d'enquête, les membres féminins de l'équipe de recherche n'avaient pas le droit à la parole avec les savants locaux, les sages ou leader des localités. La chef d'équipe raconte : « *après que j'ai fait une présentation de l'équipe auprès des autorités locales, un monsieur m'a dit que le fait d'avoir une femme chef d'équipe pouvait entraver l'enquête dans certaines zones du fait que les femmes et les filles n'ont pas le droit de prendre la parole devant les hommes dans certains villages* ».

enquêtés pensent que les jeunes peuvent jouer un rôle dans la sensibilisation des parents, mais que les chefs religieux et les chefs coutumiers ont un grand rôle à jouer dans l'éradication de cette pratique.

Les violences basées sur le genre, nous l'avons vu sont très fortement liées à la place des femmes et des filles dans la société. Elles sont vulnérables à différentes formes de violence du simple fait d'être une fille. Un grand travail doit donc être fait pour sensibiliser l'ensemble des communautés à la violence faite aux filles et particulièrement pour sensibiliser les parents et les garçons. Un des résultats de notre étude montre que de nombreux garçons et jeunes hommes parlent et condamnent ces violences. Il nous paraît alors intéressant d'associer garçons et filles dans la lutte contre les violences basées sur le genre.

Par ailleurs, des interventions doivent être mises en place pour lutter contre l'exclusion sociale et la discrimination à l'égard des filles, particulièrement concernant le droit à l'éducation. Pour lutter contre l'exclusion sociale dont elles sont victimes, particulièrement comme conséquences des violences qu'elles subissent, l'autonomisation des femmes doit être favorisée.

Les enfants et les jeunes ont formulé plusieurs recommandations concernant la violence de genre :

- La réinsertion socioprofessionnelle des femmes et des filles victimes de violence et des mères célibataires notamment par l'appui des groupements de femmes déjà existants et la création d'autres mouvements favorisant les activités génératrices de revenus pour les femmes ;
- organiser des émissions radiophoniques sur le droit des femmes et des filles en impliquant les garçons et les filles particulièrement en milieu rural.
- mettre en place une cellule permanente de consultation sur les violences basées sur le genre dans chaque localité.
- Soutenir la création d'associations de jeunes filles sur la prévention des violences.
- impliquer les sages les leaders religieux dans la prévention des violences parce que selon les enquêtées, ils sont ceux qui sont le plus écoutés dans les communautés.
- sensibilisation des jeunes filles sur les techniques de planification familiale.
- création et l'appui financier des cellules permanentes ou centre de conseil et d'orientation des jeunes sur la sexualité.
- l'implication des sages et des jeunes intellectuels dans la sensibilisation des jeunes garçons pour la diminution de l'abandon des mères célibataires.

5.5 Les violences intercommunautaires et violences de rue

A. QU'EST CE QUE LA VIOLENCE DE RUE ET LA VIOLENCE INTERCOMMUNAUTAIRE ? DÉFINITION

Suite à nos recherches menées en Guinée, nous pouvons considérer comme violences de rue l'ensemble des diverses formes de violences commises par un ou plusieurs individus dans la rue ou les espaces publics. Selon les données de nos enquêtes, les violences de rue englobent les affrontements entre les jeunes, les agressions physiques (bastonnades) et verbales (injures) des enfants et des jeunes, les viols et vols ayant lieu dans l'espace public.

Ces violences de rue sont aussi très liées aux violences intercommunautaires. Les conflits intercommunautaires opposent deux ou plusieurs groupes de personnes. Dans ce genre de conflits, les individualités laissent la place au groupe qui met en avant son identité commune. Ce sont par exemple les conflits entre agriculteurs et éleveurs pour la gestion des espaces ou encore les conflits entre les groupes ethniques et les conflits politiques. Bien que toutes n'y soient pas liées, les conflits intercommunautaires constituent bien souvent le contexte dans lequel s'opèrent les violences de rue.

La particularité des violences de rue telles qu'elles nous ont été rapportées par les jeunes et enfants interrogés, est que les jeunes guinéens constituent à la fois les victimes et les auteurs de ces violences. Ces violences constituent une préoccupation importante pour les jeunes et les enfants de Guinée dans la mesure où elles ont été mentionnées dans 221 conversations. Les hommes et les garçons sont particulièrement touchés par cette forme de violence puisqu'ils sont 147 à avoir mentionné cette violence comme une des pires subies par les jeunes et les enfants. Selon nos données de terrain, les violences de rue et les violences intercommunautaires sont les plus fréquentes en Guinée Forestière⁴⁷ (103 cas sur les 221), puis suivent respectivement la Basse Guinée (81/221), la Moyenne Guinée (30/221) et la Haute Guinée (7/221). Cette forte récurrence de la violence de rue en Guinée Forestière s'explique par le fait que certaines préfectures se trouvant dans cette région sont frontalières aux autres pays de la sous région d'où une grande diversité culturelle et ethnique, provoquant parfois des conflits entre les différentes communautés. De plus, les conflits au Liberia, en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone ont engendré des mouvements de populations vers la Guinée Forestière.

B. LES FORMES DE VIOLENCES INTERCOMMUNAUTAIRES ET VIOLENCES DE RUE

Les confrontations ethniques et les affrontements entre les jeunes

Ces violences intercommunautaires sont très répandues en Guinée Forestière, principalement dans les préfectures de N'Nzérékoré centre, Beyla, et Siguiiri où elles occasionnent très souvent des pertes en vie humaine et des pertes matérielles considérables. Cette violence est causée par la manipulation des jeunes par les politiques, qui leur donnent de l'argent pour qu'ils soutiennent leurs partis politiques. Et puisque ces jeunes n'ont pas de travail, ils se laissent manipuler en se livrant à des luttes parfois sanglantes pour leurs leaders politiques. C'est ce qu'illustre l'exemple donné par un jeune rencontré à Siguiiri :

« Lors des élections présidentielles de 2010, suite aux informations perçues en provenance de Conakry sur un soit disant empoisonnement des militants d'un parti politique lors de son meeting(le RPG), les politiques ont utilisés cette information erronées pour opposer les ethnies malinké et peulh ici à Siguiiri. Cette confrontation a causé plusieurs perte en vie humaine et d'énorme perte matérielles».

Cette violence ethnique à des impacts sur la vie des victimes, leurs familles et leurs communautés. Dans les zones touchées par cette violence ; il y a de la haine et la méfiance entre les membres des différentes communautés.

En zone forestière à cause de l'appartenance religieuse des ethnies qui s'opposent, des conflits interreligieux se calquent sur ces violences communautaires. Selon les jeunes de cette région interrogés lors de notre enquête, pendant les affrontements du 13 juillet au 15 juillet 2014, des mosquées et des Eglises ont été brûlées et détruites.

47 Particulièrement à Nzérékoré, Lola et Yomou

Ces conflits intercommunautaires ont également tendance à favoriser les confrontations entre les jeunes. A Yomou un étudiant kouranko de 28 ans constate :

«Ce que je remarque ici c'est que les jeunes forment des clans entre eux et se violentent mutuellement parfois à cause des filles ».

A Conakry, les manifestations de rue des jeunes sont par période hebdomadaires voire quotidiennes. Comme le souligne Joshka Philipps « *Ce que la plupart de ces instants de politique de rue ont en commun, c'est d'être en grande partie actionnés et menés par des groupes de jeunes urbains organisés en bandes (...) Pour les événements de politiques de masse, les bandes rallient la participation des jeunes de leurs quartiers. Elles sont les premières à descendre dans la rue, à déclencher les soulèvements populaires en brûlant des barrières de pneus, en arrêtant la circulation sur les voies principales et en jetant des pierres à l'approche de la police⁴⁸* ».

Comme le souligne Adama Silla Dockey, représentante du parlement des jeunes pour l'Union du fleuve Mano en Guinée, « les manifestations et les violences de rue sont un grave problème en Guinée. Les jeunes utilisent de plus en plus la violence, ils sont instrumentalisés par les politiques, mais le grand problème c'est qu'ils n'ont pas de travail, qu'ils n'ont pas vraiment de place dans la société⁴⁹ »

Les conflits domaniaux

Ils constituent une autre forme de violence intercommunautaire, assez fréquente, selon nos données de terrain en Haute Guinée. Par définition, elles sont l'ensemble des différends relatifs à la question d'appartenance des terres entre des personnes ou des communautés. Selon nos enquêtes cette violence est particulièrement fréquente dans les localités avec de fortes ressources minières. A Siguiri particulièrement, les enfants et les jeunes nous ont souvent parlé de cette violence ayant de forts impacts sur la cohésion sociale et une forte implication des jeunes.

Lors de notre enquête de terrain, nous avons été témoins d'affrontements à Doko dans la sous-préfecture de Sèguè (Siguiri). Dans cette localité deux communautés se sont affrontées le jour où nous menions nos enquêtes (Doko et Tatakoudou). Chacune de ces communautés se réclament propriétaire d'une concession minière qui contient d'importante quantité de ressource minière (l'or), l'une à cause de la proximité de cette localité (doko) et l'autre à cause de l'appartenance administrative (tatakoudou). Ce qui a provoqué le jeudi 10 Juillet 2014 un affrontement sanglant entre ces deux (2) communautés. Pendant ce t'affrontement il y'a eu plus de 21 cas de blessés, 7 morts dont la plupart étaient des enfants et des jeunes, de nombreuses destructions matérielles ont également été dénombrées dont le vol d'une vingtaine de motos appartenant à des jeunes Okadas (Taxi motos).

Il s'avère que les zones minières sont particulièrement touchées par les violences communautaires auxquelles prennent part de nombreux jeunes dans ces localités.

Les confrontations entre les éleveurs et les agriculteurs

Selon les enquêtes cette violence s'explique par le fait que les victimes (les agriculteurs) font beaucoup d'efforts pour faire leurs champs et que les éleveurs par négligence laissent leurs bétails qui ravagent les champs de ces agriculteurs. Les enquêtes expliquent que cette violence est encouragée par les autorités qui

48 Joshka Phillips, *Bandes de jeunes et émeutes urbaines en Guinée-Conakry*, L'harmattan, Paris, 2013

ne punissent pas les éleveurs pour leurs négligences. Ils estiment que cette impunité est dû au fait que les éleveurs soient plus riches que les agriculteurs. Pour illustrer cela à Madina Woula (préfecture de Kindia) un jeune enquêté raconte : *« la violence qui est très fréquente ici c'est ce que les éleveurs font subir aux agriculteurs, chaque fois les champs de ces derniers sont dévastés par les animaux ; sans que les éleveurs n'assument leurs responsabilités »*. Il faut noter que les éleveurs sont de l'ethnie peulh et que les agriculteurs sont des Soussou et des malinkés ; ce qui fait que le conflit entre les agriculteurs et les éleveurs est pari crochet un conflit entre ces deux ethnies.

Cette violence est très récurrente en Basse Guinée où l'on rencontre un nombre important de conflits entre éleveurs et agriculteurs. Les enquêtés expliquent que l'autorité doit prendre des dispositions pour que les éleveurs répondent de leurs responsabilités.

Délinquance, agressions physiques et verbales et coupeurs de route en Guinée

« Un jour j'ai été dans un village pour rendre visite à une fille et j'ai été victime d'agression par un groupe de jeunes. Ils ont pris tout mon argent soit disant que c'est une zone interdite... La drogue, le besoin la mauvaise éducation parentale et scolaire, le manque de contrôle des agents de sécurité sont les facteurs qui contribuent à cela ». Jeune élève de 22 ans, Pita centre

Comme on peut le voir ailleurs, nos recherches attestent que ces agressions sont tantôt physiques tantôt verbales. « Tomber sur quelqu'un et prendre son argent, les injures les provocations », tels sont les propos d'un élève de 21 ans à N'Zérékoré en exprimant ce qui constitue pour lui la violence.

Elles sont souvent fréquentes dans des boîtes de nuits, des bars, les routes, des terrains de jeux et sont parfois exercées par des groupes de malfaiteurs sur les personnes vulnérables.

« J'ai été agressée et violée derrière ma cour par trois jeunes hommes mal intentionnés au retour d'une boîte de nuit », témoigne une fille mineure (17 ans) de Pita en Moyenne Guinée.

C. LES IMPACTS DES VIOLENCES DE RUE ET VIOLENCES INTERCOMMUNAUTAIRES

Les violences de rue produisent des effets variés à la fois pour les individus et pour les communautés.

A l'échelle de la communauté, ces pratiques néfastes entraînent des troubles, elles font rupture avec la quiétude sociale. Un jeune élève de 20 ans donne l'exemple de mouvement violent qu'il a vécu lors d'un de ses séjours à Conakry :

« Une fois j'étais allé faire un séjour à Conakry lors des élections présidentielles de 2010, le jour où les résultats devaient être proclamés, mon oncle m'avait envoyé payé la facture de son CANAL en ville. Arrivé en ville, j'ai malheureusement trouvé qu'aucune institution ne fonctionnait qu'elle soit Etatique ou non à cause des manifestations des partisans de l'opposition ; je me suis donc retourné à la maison, mais difficilement car les manifestants cassaient les voitures, bastonnaient certains piétons en les brigandant. Pire lorsqu'ils arrêtaient les chauffeurs de taxi, ils vérifiaient l'appartenance ethnique des passagers et s'attaquaient à ceux qui n'appartenaient à leurs ethnies et les violentaient. »

L'insécurité dans la société entrave les activités économiques et parfois administratives. Au moment de ses mouvements violents, par mesure de précaution, les commerçants s'abstiennent d'exercer leur activité et les élèves et étudiants d'aller dans leurs institutions de formation, ainsi que plusieurs autres professions. Par

conséquent, cela aboutit au retard de cette société.

D. LES FACTEURS CONTRIBUANT AUX VIOLENCES DE RUE

Le chômage

Une compréhension globale du contexte est importante pour cerner les problèmes de violence de rue. Le chômage et le manque de perspective des jeunes les entraînent parfois dans la délinquance et les rend également plus vulnérables à l'instrumentalisation politique.

« Si les jeunes ont du boulot, cela permettrait la réduction de la violence ; ce qui nous empêche c'est le manque d'instruction car l'instruit connaît la différence entre le bon et le mauvais... »

Le manque d'emploi et l'exclusion sociale des jeunes est considérée au niveau international comme une sérieuse problématique notamment en Afrique où la jeunesse constitue la majorité de la population et où le taux de chômage des jeunes atteint des proportions inquiétantes. Le chômage des jeunes est considéré comme étant un facteur important d'instabilité et de conflit. A ce titre, le rapport de la Banque Mondiale : *Youth and Employment in Africa: The Potential, The Problem, The Promise* paru en décembre 2008, démontre que la création d'emploi viables pour les jeunes est une pré-condition à l'éradication de la pauvreté, et contribue au développement durable et à la paix en Afrique. Dans les pays qui émergent de conflits, l'accès à l'emploi des jeunes est un élément intégral du processus de construction de la paix⁴⁹.

« Pour moi la violence c'est le fait de ne pas exercer le métier qu'on a appris, moi j'ai appris l'électricité mais actuellement je vends les produits pharmaceutiques dû au chômage, au sous-emploi car tu peux faire un travail énorme pour un client, après il te tend une somme inférieure 5 fois à ce que tu devais percevoir et tu es obligé d'accepter parce qu'il n'ya pas d'emploi et il faut survivre et nourrir la famille. »

Le chômage est un facteur assez déterminant dans les violences de rue, comme en témoigne à N'Zérékoré le jeune élève de 21 ans en parlant des coupeurs de route :

« C'est le chômage qui provoque tout cela ; quand on ne fait rien, on fait tout pour sa survie, même par la violence. »

« Les jeunes qui ne travaillent pas se transforment souvent en des coupeurs de route, ils déplacent des motards pour les amener dans des localités éloignées pour enfin les retirer leur moto voire les tuer. ».

(Jeune homme de 27 ans, Lola)

Cette situation est très inquiétante pour l'avenir du pays et comme le souligne un rapport de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine « *il existe un profond désajustement entre les projets professionnels et les opportunités réelles d'emplois. En conséquence, les nouvelles générations vont au-devant de sévères désillusions, qui, si elles ne sont pas corrigées, sont porteuses de tensions sociales potentielles*⁵⁰ ».

Quant à ce jeune malinké de 28 ans à Diécké, il estime que « 75% des employés sont des étrangers » tandis

49 The World Bank, Youth and Employment in Africa, The potential, the problem, the promise, <http://siteresources.worldbank.org/EXTSTATINAFR/Resources/ADI-200809-essay-EN.pdf>

50 Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA*, http://www.uemoa.int/Documents/Publications/Rapport_d_enquete/RapSectInform.pdf

que les autochtones sont au chômage. C'est cette situation qui a prévalu jusqu'à ce « qu'on a tué trois jeunes manifestants » dans cette région de Diécké. La remarque est que ces jeunes sont porteurs de la double casquette d'auteur et de victime ; ce sont certains jeunes qui, par l'effet du chômage et de l'inactivité, se livrent à la commission des infractions et ce sont d'autres jeunes qui en subissent les conséquences.

L'analphabétisme et le manque d'éducation

Sur l'ensemble des pays du monde la République de Guinée occupe le 174^{ème} rang avec un taux de 25.3 % d'alphabétisation des adultes⁵¹. La faiblesse du taux d'alphabétisation⁵² justifie la cause de beaucoup de violences de rue en Guinée. Mr Abdoulaye BARRY, médecin à Save the Children lui aussi pointe du doigt « l'ignorance des enfants et des parents⁵³ » comme cause des violences de rue. Néanmoins, des efforts ont été et sont en train d'être fournis en vue de la réduction de l'analphabétisme en Guinée puisque « Aujourd'hui, près de 3 700 centres d'alphabétisation fonctionnelle existent sur toute l'étendue du territoire national avec près 83% en zone rurale [...]. Pour l'ensemble des opérateurs pour la période 1990-2005, plus de 457.624 apprenants dont 103.043 femmes ont été alphabétisés et la post-alphabétisation a enregistré 47.037⁵⁴»

La consommation de stupéfiants

Nombre de jeunes guinéens se montrent violents dans la rue par l'effet de la drogue et de l'alcool. La consommation des stupéfiants est très préoccupante car elle prend des proportions assez larges. Dans la Sous-Préfecture de Maneya à Coyah, parmi un groupe de jeunes (dont les âges varient de 19 à 26 ans), un jeune homme confesse : « *Nous à Maneya ici, nous vivons de la drogue, je vends de la drogue et je la consomme* ».

Il disait cela en nous montrant la drogue dans ses mains. Nos enquêtes révèlent que cette situation est la résultante de plusieurs autres facteurs susmentionnés. Un autre jeune répondit lorsque nous avons demandé de savoir pourquoi ils se livrent à la drogue : « *C'est parce qu'il nous manque de l'emploi [...]* ». Les jeunes, lorsqu'ils n'ont pas d'emploi – et d'autres par manque d'éducation – se'occupent en faisant le « deal⁵⁵ » de la drogue et à force de la vendre ils finissent par en être également consommateurs.

Les violences intrafamiliales

Les violences intrafamiliales constituent un facteur important des violences de rue. Selon Olivier Kahola Tabu « Le phénomène social des « enfants de la rue » témoigne manifestement de graves dysfonctionnements du lien social [...] dans beaucoup de pays en voie de développement. Il apparaît en premier lieu que nombre de ces enfants ont fui leurs familles suite à la dégradation des conditions de vie familiale⁵⁶ ». Ces « *personnes hors normes* » sont dans la plupart des cas ceux qui ont été victimes maltraitance et de marginalisation au sein de

51 UNICEF, Guinée Statistiques, http://www.unicef.org/french/infobycountry/guinea_statistics.html

52 « *L'alphabétisation est un processus d'apprentissage au cours duquel une personne apprend à lire, à écrire, à calculer et à acquérir des compétences de vie courante dans une langue donnée en vue de son autonomisation.* », Service national d'alphabétisation, Rapport national de la République de Guinée: Tendances récentes et situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes (EdFoA), 1997-2007, Juin 2008, p.19

53 Entretien avec Abdoulaye BARRY, Save the Children

54 Service national d'alphabétisation, *Rapport national de la République de Guinée: Tendances récentes et situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes* (EdFoA), 1997-2007, Juin 2008, p.10

55 Les jeunes préfèrent souvent utiliser le terme anglais "deal", qui signifie la vente en français.

56 Olivier KaholaTabu, *La violence quotidienne des enfants de la rue : Bourreaux et victimes à Lubumbashi*, Bulletins de l'APAD, 2008

leur famille. La violence intrafamiliale incite les enfants et les jeunes à fuir leur foyer et parfois à abandonner éducation et formation au profit d'activités illicites ou encore d'implication dans des violences de gangs.

Instrumentalisation politique des jeunes

Les heurts qui ont eu lieu en Guinée forestière ou encore à Conakry impliquent une majorité de jeunes. Les manifestations de rue dégénèrent parfois en conflits violents entre les jeunes ou encore avec la police. Néanmoins, il apparaît que les jeunes sont parfois instrumentalisés par les partis politiques. Les bandes de jeunes peuvent être très utiles aux partis politiques pour faire valoir certaines de leurs revendications. Les jeunes malheureusement ne sont pas toujours conscients que leur participation à ces manifestations n'est pas toujours la meilleure manière de faire valoir leurs intérêts. Comme le note très justement Joshka Philipps, « *Les hommes politiques sont enclins à nouer des relations avec les leaders des bandes de jeunes : le soutien d'un leader influent équivaut à l'appui d'une petite armée de jeunes hommes dont la rage et le désespoir peuvent être facilement captés et canalisés sous la forme d'attaques contre les auteurs supposés de leur misère – qu'il s'agisse de l'Etat, de l'opposition, d'autres alliances politiques ou de groupes ethnique*⁵⁷ »

E. FACTEURS DE PROTECTION, DE PRÉVENTION ET RECOMMANDATIONS

Interrogés sur la façon de réduire ces violences de rue et intercommunautaires, beaucoup de jeunes mentionnent que la corruption de certains agents de l'Etat nuit fortement à la prévention de ces violences notamment lorsqu'il s'agit de punir les auteurs de violence. Plusieurs ONG travaillent néanmoins avec les jeunes, mais ces actions doivent être renforcées notamment par une politique globale d'accès à l'emploi pour les jeunes.

De même, d'après les conversations menées, les jeunes souhaitent jouer un rôle dans la sensibilisation et prévention. Ils soulignent néanmoins, l'influence des sages et des leaders religieux dans leurs communautés et appellent ainsi à mener collectivement les sensibilisations communautaires et ainsi être mieux intégrés dans la vie communautaire. Cet aspect est également souligné par Moussa Conde, conseiller principal du Ministre de la jeunesse et de l'Emploi des Jeunes : « *Si l'on veut réduire les violences particulièrement celles impliquant les jeunes, il faut renforcer le dialogue entre les générations et faire participer les jeunes aux prises de décision dans leur communauté particulièrement celles qui les concernent*⁵⁸ »

Trois grandes recommandations ont été émises par les jeunes concernant la violence de rue

- La participation des jeunes dans la sensibilisation à travers les medias, le théâtre et tout autre moyen possible afin de résoudre pacifiquement les conflits intercommunautaires et engager le dialogue entre les différentes communautés.
- Engager une politique globale d'accès à l'emploi et d'accès à des formations professionnelles pour les jeunes qui n'ont pas fini leur scolarité. L'élargissement et l'amélioration de la politique de réinsertion des acteurs de la violence. Pour cette fin, dans le programme de développement de l'Etat, la construction et le réaménagement des centres de formation professionnels, tel que le centre NAFA, et des écoles doivent être prioritaires. Selon l'UNESCO, « L'éducation est indispensable si l'on veut aider ces enfants à sortir du cycle infernal que constituent la pauvreté,

57 Joshka Phillips, *Bandes de jeunes et émeutes urbaines en Guinée-Conakry*, L'harmattan, Paris, 2013

58 Entretien avec Moussa Conde, conseiller principal du ministre de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, octobre 2014

la survie dans la rue [...] et l'ignorance⁵⁹» La formation au sein de ces écoles et centres doit être orientée suivant les besoins du marché de l'emploi, car la création de l'emploi pour les jeunes est un moyen sûr pour freiner les violences de rue en Guinée

- Un appui financier et technique aux associations juvéniles, particulièrement en milieu rural.
- La participation des jeunes aux mécanismes de décision au niveau communautaire

5.6 La sous alimentation

A. QU'EST CE QUE LA SOUS ALIMENTATION? DÉFINITION

La sous alimentation constitue une nouvelle forme de violence que notre enquête a permis de mettre en exergue. De façon générale la sous-alimentation est « un état de manque important de nourriture caractérisé par un apport alimentaire insuffisant pour combler les dépenses énergétiques journalières d'un individu et entraînant des carences nutritionnelles⁶⁰ ». Selon nos enquêtés, la sous-alimentation est le fait qu'une personne ne mange pas à sa faim. Elle se manifeste par l'insuffisance alimentaire et la privation de nourriture.

Bien que la sous alimentation ne soit habituellement pas considéré comme une violence, le témoignage des enfants et des jeunes nous démontrent que celle-ci est bien vécue comme une violence dans la mesure où elle a des impacts sur l'ensemble de la vie et du développement des enfants.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) : « *les données anthropométriques des enfants de moins de 5 ans montrent qu'il existe en Guinée de réels problèmes nutritionnels⁶¹* ». Selon les critères retenus par l'Organisation Mondiale de la Santé, les enfants sont « *gravement touchés* » par la malnutrition aiguë; cette situation est préoccupante d'autant plus qu'elle ne s'est pas améliorée au cours des dernières années. De plus, le retard de croissance, traduisant un état de malnutrition chronique, atteint partout des taux de l'ordre de 30% sauf à Conakry. La malnutrition est distribuée de façon hétérogène à travers le pays, touchant particulièrement le milieu rural.

En Guinée notre enquête a révélé que la sous-alimentation est perçue par les enfants et les jeunes comme une forme de violence faite à leur rencontre, celle-ci a en effet été mentionnée comme une forme de violence dans 110 conversations, particulièrement en Guinée Forestière (95 conversations).

B. LES DIFFÉRENTES FORMES DE SOUS-ALIMENTATION

L'insuffisance alimentaire

Cette violence s'explique par le faible rendement agricole, et la pauvreté des parents. Par exemple, un enfant de 15 ans à Diéké (préfecture de Yomou) affirmait que « *l'insuffisance alimentaire est une violence à ne pas négliger en ce sens qu'elle est très fréquente dans notre localité. Malgré nos maigres moyens, nos familles investissent dans l'agriculture qui donne de faibles rendements compte tenu des méthodes agricoles archaïques que nos parents utilisent* ».

Pour les enfants victimes d'insuffisance alimentaire, le fait de ne pas manger à sa faim empêche le dévelop-

59 UNESCO, Programme d'éducation des enfants en situation difficile, juin 1999, p. 5

60 FAO, *La sous-alimentation dans le monde : L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2002*.

61 FAO, Profils nutritionnels par pays : Guinée, http://www.fao.org/ag/AGN/nutrition/GIN_fr.stm

pement de leurs capacités:

« Je ne peux rien faire si je ne mange pas. Donc le fait de ne pas manger est la pire forme de violence »
(Enfant de 9 ans en Guinée Forestière).

Pour les enfants et les jeunes le droit à l'alimentation est l'un des droits primordiaux pour tout être humain, dont la violation constitue une violence à leur égard comme l'affirme cet étudiant de 26 ans à Kankan Centre **« La sous alimentation nuit à la croissance normale d'un enfant et peut lui causer des maladies comme le marasme car si son organisme ne reçoit pas les vitamines qu'il lui faut, cela peut affecter négativement son état de santé ».**

De ce fait les enfants et jeunes qui vivent dans cette situation sont tentés de trouver les voies et moyens pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Ainsi, au lieu d'aller à l'école, ils préfèrent se lancer dans des activités qui leur rapportent de l'argent.

La privation de nourriture

La privation de nourriture est considérée comme acte de maltraitance et de négligence par L'OMS⁶². La privation de nourriture est différente de l'insuffisance alimentaire, car elle est intentionnelle. Les parents ou les tuteurs, pour punir leurs enfants, ou dans les cas de négligence ou de maltraitance, privent leurs enfants de nourriture. C'est le fait qu'un enfant soit privé de nourriture ; Il est à noter que dans certaines écoles coraniques, les Karamakos utilisent aussi la privation de nourriture comme moyen d'éducation des enfants.

« Une amie qui vit avec sa tante, qui est méchante à son égard car parfois elle va à l'école sans manger, après l'école, elle se dirige à l'atelier de couture où elle est inscrite avec une faim extrême. Le pire dans tout ça est que lorsqu'elle rentre le soir à la maison avec cette faim, sa tante ne lui donne pas toujours à manger »

C. IMPACTS DE LA SOUS ALIMENTATION

La sous-alimentation pousse les enfants et les jeunes de Guinée à se livrer à des actes de délinquance tels que le vol ou le crime et sont parfois forcés à la prostitution ou au travail pour pouvoir manger. Par exemple dans la localité de Kola Koli (préfecture de Yomou), nous avons rencontré des enfants qui nous ont confié que certains enfants /jeunes sont contraints de voler ou de violenter des personnes afin de leur retirer leurs biens et les revendre pour avoir de quoi se nourrir, ainsi que nous le raconte cette couturière de 17 ans qui vit à Yomou Centre : **« la violence c'est le fait de ne pas bien nourrir les enfants et les jeunes car ça peut les amener à se livrer à des actes négatifs comme la prostitution, le vol, le banditisme... »**

Une délinquance infernale qui affecte non seulement la conscience de l'enfant mais aussi sa famille, et plus largement toute la communauté **« Un enfant qui n'est pas bien nourri par ses parents n'a pas d'ordre à recevoir d'eux »** nous disait un enfant de 10 ans à Leinè dans la Préfecture de Lola ; Un autre âgé de 15ans, résident à Popodara dans la préfecture de Labé, nous confie ceci **« mon maitre coranique réduit ma part de nourriture, ce qui me pousse à mendier »**

La sous alimentation a des effets catastrophiques sur la santé des enfants et des jeunes, sur leur scolarisation et sur le développement du pays. Parfois les parents sont contraints également d'abandonner leurs enfants

62 OMS, *La maltraitance des enfants*, Aide mémoire n°150, décembre 2014

comme souligne cet élève de 20 ans à Diécké II :

« ... les orphelins n'ont personne pour les aider, donc ils se livrent à toute sorte de pratiques pour survivre et c'est dans ces situations que des personnes mal intentionnées les exploitent... La sous alimentation est aussi une forme de violence bien que cela soit dû au fait que parfois les parents soient pauvres tandis qu'ils ont le devoir de s'occuper de leurs enfants en leur donnant au moins à manger. Mais malgré leurs pitoyables conditions de vie, ils font quand même des enfants qu'ils abandonnent par la suite; et c'est là la violence!!!»

D. FACTEURS DE LA SOUS ALIMENTATION

Pauvreté et insécurité alimentaire

En République de Guinée, nos constats ont révélé que la sous-alimentation est très récurrente dans les préfectures de Yomou, Kouroussa, Labé et Kindia. Ainsi les enfants et les jeunes de la région forestière sont les plus touchés par la sous-alimentation. Pour les enfants et les jeunes, les parents doivent être capables de subvenir au moins à leurs besoins essentiels; de nombreux enfants ont dénoncé le taux de fécondité trop élevé chez de nombreux ménages, qui ne permettent aux parents de subvenir aux besoins de leurs enfants.

Le PAM souligne par ailleurs dans son rapport de 2013 sur la situation alimentaire en Guinée que *« la situation sociopolitique, associée aux facteurs exogènes, a eu un impact négatif sur la sécurité alimentaire et la nutrition des populations guinéennes, en particulier les pauvres en milieu rural. Le taux de l'insécurité alimentaire a doublé en milieu rural en moyenne passant de 16% en 2005 à 32% en 2009. De nos jours, plus de 2,3 millions de ruraux doivent faire face à l'insécurité alimentaire. Les taux les plus élevés se rencontrent à Nzérékoré, dans la zone forestière et se caractérisent par de mauvais systèmes de consommation et par des niveaux élevés de pauvreté⁶³ »*

Négligence et maltraitance

La privation de nourriture est utilisée par certains parents et tuteurs comme moyen d'éducation et de correction des enfants. Ces parents ne sont pas toujours conscients des dangers qu'ils font courir à leurs enfants.

E. LES FACTEURS DE PROTECTION ET RECOMMANDATIONS

Les enfants et les jeunes soulignent que certaines organisations aident à les protéger contre l'insuffisance alimentaire

Les interventions existant dans ce domaine sont entre autres :

- Le PAM (Programme Alimentaire Mondial) qui fait des dons de vivre aux familles les plus démunis mais aussi dans les cantines scolaires.
- Les Voisins aisés qui viennent quelquefois en aide aux enfants démunis en leur donnant de la nourriture.
- Le SYPEG (système de protection des enfants de guinée) en collaboration avec la croix rouge

63 PAM Guinée, *Document de stratégie pays (2013-2017)*, Septembre 2011, document disponible : http://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/GIN_2011_0593_PAM2013-2017.pdf

œuvre dans la lutte contre la sous-alimentation des enfants et des jeunes marginalisés notamment les aveugles, les sourds muets et les paralysés en leur offrant des repas gratuits dans les écoles et les centres de formation.

Malheureusement, ces programmes ne sont pas suffisants particulièrement en zone rurale. Cet aspect a également été souligné lors de notre rencontre avec le ministère des Affaires sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfant, M. Monsieur Akoye Guilavogui souligne que trop d'enfants en Guinée ne sont pas correctement nourri et que cela constitue une entrave à leurs droits fondamentaux⁶⁴.

Les enfants et les jeunes soulignent plusieurs facteurs qui pourraient permettre de réduire la sous-alimentation :

- La capacité de concevoir un nombre important d'enfants ne favorise pas la possibilité de les nourrir et de les entretenir convenablement. Ainsi pour eux, les parents doivent créer une parfaite convergence entre les moyens dont ils disposent pour entretenir une famille et le nombre d'enfants à concevoir. Comme Ceci aborde dans le même sens que l'affirmation d'un élève de 19 ans rencontré à Lola Centre : « **La réduction du taux de natalité pourrait réduire la faim chez les enfants. Donc les naissances doivent être proportionnelles au moyens de la famille** »
- De meilleures techniques de contrôle des naissances notamment par l'accès à la contraception pourrait permettre de réduire la sous alimentation des enfants.
- La sensibilisation des parents sur les conséquences liées à la privation de nourriture. Les parents qui privent les enfants de nourriture volontairement le font pour les punir ou à des fins éducatives. Or, cette privation est une violence. Il serait alors utile d'intégrer aux messages de prévention les méfaits de la privation de nourriture.
- La vulgarisation du code de l'enfant et son application correcte

Comme nous l'avons souligné dans la plupart des thèmes étudiés, les parents surtout dans les zones reculées ignorent totalement les droits de l'enfant. Cela nécessite la mise en œuvre par l'Etat et l'ensemble des acteurs impliqués dans la promotion et la protection de l'enfance d'un programme assorti de mécanismes efficaces pour la vulgarisation des droits de l'enfant tant au niveau des familles qu'à l'échelle communautaire.

Les jeunes et les enfants ont formulé plusieurs recommandations :

- Le financement des micros projets des parents les plus démunis par l'Etat et les bailleurs de fonds afin de réduire la pauvreté, plus précisément la sous-alimentation.
- La création des cantines communautaires pour que les enfants mangent au moins une fois par jour.
- La sensibilisation contre la privation de nourriture comme mesure éducative
- La participation des jeunes à la sensibilisation sur les méthodes de contraception et sur les dangers des taux de natalité trop élevés.

64 Entretien avec Monsieur Akoye Guilavogui



- Impliquer les enfants et les jeunes comme partenaires dans la prévention des violences faites aux enfants

PHOTO 4: Conversation, équipe de recherche Basse Guinée

enfants

Des recommandations qui émergent des conversations issues du terrain de recherche, plusieurs permettent de considérer une meilleure participation des enfants et des jeunes dans la prévention des violences.

Il s'agit, d'une part, de renforcer certaines structures existantes telles que le Parlement des enfants de Guinée (PEG). Ce dernier a été mis en place en 2001 grâce au plaidoyer d'un réseau d'ONG de protection de l'enfance. Il est sous la tutelle du Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfant (MASPFE) et plus particulièrement sous la Direction Nationale de l'Enfance qui gère le budget alloué au parlement. Les députés juniors et le parlement des enfants sont consultés par les ONG de protection de l'enfance telles que Sabou Guinée, Plan Guinée, Save the Children, Terre des Hommes ou encore Child Fund. Dans les préfectures, la permanence des délégués est souvent installée dans les locaux des ONG. De plus, nombre d'entre elles invite et consulte les députés au moment de la programmation annuelle de leurs activités ainsi que lors de leurs campagnes de plaidoyer. Néanmoins, le Parlement semble être moins consulté par les organes de l'Etat, pour exemple lors du travail préparatif pour l'écriture du code de l'enfant, la participation des députés n'a été, selon l'un des députés juniors, que « symbolique ». L'une des difficultés du parlement est son manque d'indépendance et d'autonomie. Sous la tutelle du MASPFE, c'est ce dernier qui valide le budget en fonction des activités. Le parlement des enfants est essentiellement financé par des organisations non gouvernementales, il arrive parfois que les fonds alloués ne soient pas réattribués aux

activités pour lesquelles ils étaient prévus. Par ailleurs, le PEG ne dispose pas de lieu attitré où siéger ce qui nuit à l'organisation des sessions du parlement. Avoir un local permanent permettrait aussi aux enfants de se rendre directement au parlement pour rencontrer leurs députés.

Le PEG est une structure importante pour la participation des enfants et la représentation de leurs intérêts dans les décisions et initiatives qui les concernent. Le Parlement doit être soutenu et renforcé, notamment par la prise en compte de la voix des parlementaires juniors au niveau national et local ; par le renforcement des capacités financières et organisationnelles et le soutien des actions mise en place par le PEG.

D'autre part, la participation des enfants et des jeunes aux mécanismes institutionnels de protection de l'enfance (institutions du SYPEG) tels que les CLEF et les CLP pourrait permettre à ces institutions de répondre de façon plus adéquate aux besoins des enfants en termes de protection et de prévention de la violence. La participation des enfants et des jeunes pourraient être organisée via la création de comités d'enfants au niveau local et préfectoral.

Enfin, partout en Guinée, les enfants et les jeunes ont émis le souhait d'être des acteurs actifs de la sensibilisation communautaire des violences dont ils sont victimes. Pour beaucoup d'enfants, la violence est le résultat d'un manque de connaissance des lois et des méfaits de certaines pratiques par les auteurs de violence. La participation aux sensibilisations communautaires via la radio, le théâtre ou tout autre moyen de communication a très souvent été citée par les jeunes et les enfants au cours de cette recherche.

6. CONCLUSION

Il ressort de cette étude que la **violence intrafamiliale** est la violence la plus fréquemment citée par les enfants en Guinée puisque celle-ci a été mentionnée dans 421 conversations. La famille et particulièrement les parents, constituent en effet la première sphère de protection des enfants. Cette forme de violence, peu étudiée et peu documentée en Guinée, a des conséquences importantes sur la vie des enfants, sur leur développement et sur la pleine jouissance de leurs droits particulièrement sur leur droit à l'éducation. La violence dans le cercle familial tend à rendre les enfants plus vulnérables à d'autres formes de violence. Cette étude montre par exemple que les enfants violentés au sein de leur famille, particulièrement lorsqu'ils ne vivent pas avec leurs parents naturels, sont également extrêmement vulnérables face au travail abusif et forcé, se trouvent de plus isolés, parfois à la rue et peuvent ainsi être impliqués à leur tour dans la violence de rue et la violence intercommunautaire. La violence faite aux enfants, y compris la violence au sein des foyers, a donc également des conséquences importantes sur la paix sociale et l'avenir du pays. Pour de nombreux enfants, une meilleure communication entre les générations ainsi que sensibilisation des parents aux dangers que représentent la violence physique et la négligence pour l'avenir de leurs enfants, constituent de bons moyens de prévenir la violence intrafamiliale.

La **violence en milieu scolaire** – lieu par définition garant du bon développement et de l'éducation des enfants – est particulièrement répandue et inquiétante. Les écoles constituent des lieux violents pour de nombreux enfants, mettant à mal leur scolarité et engendrant parfois des conséquences extrêmement graves, comme c'est le cas des violences sexuelles commises par les enseignants. Il existe un problème de formation des enseignants, lié à un manque de moyens accordés à l'éducation, créant un fort sentiment d'injustice et d'impunité pour les enfants. De nombreux enfants ont émis le souhait de pouvoir créer des associations d'élèves au sein des écoles afin de pouvoir discuter et trouver des solutions aux problèmes de violence au sein des écoles.

L'exploitation des enfants et des jeunes constitue la troisième catégorie de violence mise en évidence par cette recherche. Celle-ci a été mentionnée dans 147 conversations par les enfants et les jeunes. Selon notre enquête, les enfants sont exploités dans les mines, dans le secteur agricole, parfois à l'école, les empêchant bien souvent de suivre leur scolarité et impliquant des dangers importants pour leur santé. La pauvreté est un facteur structurel déterminant pour comprendre le travail des enfants en Guinée. Les parents n'ont parfois pas d'autre choix que de faire travailler leurs enfants pour survivre. Par ailleurs, le système de placement des enfants, pratique courante en Guinée, tend à rendre les enfants très vulnérables à l'exploitation. La réinsertion des enfants travailleurs notamment en leur permettant d'accéder à une éducation de base et une formation professionnelle est un axe majeur d'intervention souligné par les enfants et les jeunes. Ces derniers recommandent alors de renforcer l'action des CECOJE, par l'allocation de plus de moyens financiers et techniques ainsi que par une participation plus importante des enfants et des jeunes dans la gestion de ces structures.

La **violence basée sur le genre** a été mentionnée dans 130 conversations. Bien que touchant principalement les filles et les jeunes femmes, les garçons ont également souvent mentionné les violences basées sur le genre au cours des conversations. La particularité des violences basées sur le genre est qu'elles opèrent dans toutes les sphères de la société – famille, école, espaces publics – démontrant une vulnérabilité extrême des filles et des jeunes femmes. L'inégalité entre les sexes est un facteur structurel important pour comprendre ces violences. Certaines de ces violences sont pratiquées au nom de la culture et de la tradition, particulièrement pour les

mariages précoces et forcés et les mutilations génitales féminines. Les enfants et les jeunes ont démontré au cours des conversations une forte envie de s'impliquer à travers des campagnes de sensibilisation, des associations juvéniles afin de changer les mentalités.

Les **violences intercommunautaires et violences de rue** essentiellement présentes en Haute Guinée et en Guinée Forestière constituent une catégorie particulière au sens où les jeunes sont à la fois victimes et auteurs de ces violences. Elles sont pour beaucoup liées au taux élevé de chômage parmi les jeunes et au peu d'opportunités de certaines régions pour les jeunes. Une meilleure participation et une consultation des jeunes et des enfants aux mécanismes de prises de décision au niveau communautaire et national ont été particulièrement recommandé durant les conversations pour prévenir cette catégorie de violence.

La **sous alimentation** comprise à la fois comme l'insuffisance alimentaire liée à la pauvreté et la privation de nourriture considérée elle comme une forme de maltraitance des enfants apparaît comme une nouvelle catégorie de violence faite aux enfants. Le droit à l'alimentation est un droit fondamental autant qu'une alimentation saine constitue un besoin primaire des enfants. A ce titre, la sous alimentation est perçue comme une violence par les enfants parce qu'elle nuit au bon développement et à toutes activités sociales ou éducatives comme la scolarisation ou les activités récréatives essentielles pour les enfants. Les enfants recommandent des mesures comme la mise en place de cantine communautaire dans les écoles afin que chacun puisse avoir accès à l'alimentation.

Il apparaît de cette recherche que la violence est bien souvent cumulative et que les enfants sont victimes de violence dans toutes les sphères de la société (famille, école, communauté). Les conséquences de la violence sont désastreuses pour l'avenir des enfants : déscolarisation, traumatismes, isolement, mauvaise santé et sous alimentation.

Le niveau de pauvreté est un facteur particulièrement important de la violence mais un changement des valeurs et des normes est nécessaire pour que la violence faite aux enfants ne soit plus tolérée en Guinée. Frapper, violer, faire travailler les enfants sont des violations des droits fondamentaux des enfants garantis par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ainsi que par le code de l'enfant guinéen. Il est nécessaire de réformer la société afin que celle-ci puisse offrir aux enfants de Guinée les conditions d'un épanouissement et d'un bon développement ainsi que des opportunités d'avenir. En effet, les jeunes sont également victimes de nombreuses violences et en sont parfois des acteurs. Le désœuvrement, le chômage, le décrochage scolaire sont autant de facteurs qui concourent à impliquer les jeunes dans les violences de rue et les violences ethniques, politiques et intercommunautaires, implication parfois instrumentalisée par les adultes et les politiciens.

Néanmoins cette étude montre également que les enfants et les jeunes, ne sont pas seulement des victimes de la violence, mais aussi des acteurs potentiels de leur prévention. Dans tous les villages où nos équipes de recherche sont allées, les enfants et les jeunes ont proposé des solutions et ont manifesté leur envie de s'engager pour faire changer les choses. Les recommandations de ce rapport retranscrivent la parole des 678 enfants et jeunes avec qui nous avons discuté.

De cette étude, il ressort que les enfants et les jeunes souhaitent participer à la prévention des violences dont ils sont victimes et ont, pour ce faire, de nombreuses recommandations. Parmi ces recommandations, plusieurs pourraient permettre aux enfants et aux jeunes d'être de véritables partenaires dans la prévention des violences faites aux enfants et aux jeunes en Guinée notamment en permettant leur participation aux décisions qui les concernent, en renforçant les structures qui leur sont dédiées et en leur permettant d'être

des acteurs actifs des sensibilisations au niveau communautaire.

Le droit à la participation est garanti par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ainsi il est urgent d'écouter ce qu'ils ont à dire et d'engager les enfants et les jeunes dans la prévention de la violence.



PHOTO 5 : Conversation équipe de recherche de Moyenne Guinée



PHOTO 6 : Equipe de recherche Haute Guinée

7. RECOMMANDATIONS

Des 678 conversations menées dans l'ensemble du pays, il ressort que les enfants et les jeunes de Guinée sont très préoccupés par la violence mais également qu'ils ont de nombreuses idées et recommandations à l'égard des différents acteurs de la protection de l'enfance : les institutions gouvernementales et les pouvoirs locaux, les institutions scolaires, les ONG ainsi que les parents. Ils ont très souvent souligné qu'ils aimeraient être mieux et plus impliqués dans les actions de prévention notamment par des structures qui leur seraient propres ou par leur participation à des sensibilisations sur les violences dont ils sont les principales victimes.

Neuf grandes recommandations émergent de cette étude. Elles sont issues des recommandations faites par les enfants et les jeunes lors de la récolte des données ainsi que de l'analyse que les 36 jeunes chercheurs ont pu produire grâce aux 678 conversations, les entretiens et l'analyse de la documentation existante en Guinée.

1. Le renforcement des structures enfants et jeunes, tels que le Parlement des Enfants de Guinée, les centres communaux de la jeunesse, les CECOJE (Centre d'écoute, de Conseil et d'Orientation pour les Jeunes) notamment par le financement d'activités pour les jeunes et les enfants, par l'accès à des formations pour un meilleur leadership et des formations à la résolution pacifique des problèmes.
2. La sensibilisation de masse sur les méfaits de la discipline violente, au sein des familles et des écoles. L'apprentissage de formes alternatives à la discipline violente pour un meilleur dialogue au sein de la famille et une meilleure compréhension des besoins et des intérêts de l'enfant. Ces sensibilisations doivent cibler les mécanismes institutionnels (SYPEG) de protection de l'enfance (CLEF, CLP, etc), qui à leur tour pourront sensibiliser dans les communautés et les écoles. Les autorités locales doivent être formées et équipées pour protéger les enfants de la violence. En collaboration avec les CLEF, ils sont garants de la protection des droits des enfants dans leur communauté. Les parents doivent donc être sensibilisés aux effets néfastes de la violence.
3. Une meilleure prise en considération de la vulnérabilité particulière des enfants qui ne vivent pas avec leurs parents (enfants confiés ou placés, enfants des rues, enfants orphelins). Des sensibilisations doivent être menées en amont pour souligner les risques encourus par le placement des enfants. Les CLEF peuvent jouer un rôle pivot en élaborant un suivi des enfants qui quittent leurs parents pour des raisons éducatives. Les CLEF et les autres institutions de protection de l'enfance doivent collaborer et partager les informations entre le lieu de départ et de destination des enfants afin de s'assurer que l'enfant ne sera victime ni de trafic ni d'exploitation. Les parents dont les enfants sont exploités dans le cadre du placement doivent être prévenus, un soutien au rapatriement de l'enfant doit alors être organisé par les institutions de protection de l'enfance telle que la Direction Nationale de l'Enfance (DNE).
4. Le ministère de l'éducation doit créer des opportunités pour les enfants déscolarisés ou non scolarisés afin de les intégrer dans le système éducatif ou dans des formations professionnelles. Un soutien doit être apporté aux familles les plus pauvres afin que celles-ci scolarisent leurs enfants et qu'aucun enfant ne soit obligé de travailler pour soutenir sa famille.
5. La sensibilisation des communautés sur les violences basées sur le genre, particulièrement sur les violences sexuelles, les mutilations génitales féminines et les mariages précoces. Le respect des

- lois doit être renforcé notamment par la sanction des auteurs de violence.
6. L'autonomisation des femmes et des filles doit être renforcé au sein des communautés afin de leur permettre d'être mieux équipées pour lutter contre les violences basées sur le genre, par le soutien à la scolarisation et à l'accès aux formations professionnelles. Les garçons et les hommes doivent être également ciblés et associés aux sensibilisations sur les violences basées sur le genre.
 7. La sensibilisation des communautés au respect du code de l'enfant, la traduction de celui-ci dans les langues locales, et l'utilisation des médias communautaires pour sensibiliser les communautés sur les droits de l'enfant.
 8. Impliquer les enfants et les jeunes dans l'ensemble des sensibilisations communautaires, à travers notamment leur participation active à la conception des messages de sensibilisation et à la mise en place des sensibilisations communautaires (radio, théâtre, etc...)
 9. La participation pleine et active des jeunes dans les mécanismes de prise de décision à tous les niveaux, local, départemental et national. La participation des jeunes au développement communautaire, et aux prises de décisions.